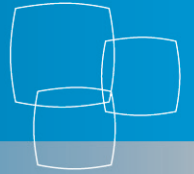




Industrie
Canada

Industry
Canada

2009-2010



Industrie Canada Plan d'activités



On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande.

Communiquer avec la :

Section des services du multimédia
Direction générale des communications
et du marketing
Industrie Canada
Bureau 264D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : 613-948-1554

Télec. : 613-947-7155

Courriel : production.multimedia@ic.gc.ca

Cette publication est également offerte par voie électronique en version HTML à :
www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h_04341.html.

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca.

N.B Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu1-11/2009F-PDF

ISBN 978-1-100-90735-2

60563

Also available in English under the title *Industry Canada Business Plan 2009–2010*.



Table des matières

| | |
|---|----|
| Message des sous-ministres | 4 |
| Introduction | 6 |
| À propos d'Industrie Canada | 8 |
| Cadre de fonctionnement | 9 |
| Priorités du gouvernement et lien avec le mandat d'Industrie Canada | 10 |
| Tendances économiques et tendances de la population active | 12 |
| Stratégies clés | 20 |
| Stratégie 1 : Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques | 21 |
| Stratégie 2 : Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences | 27 |
| Stratégie 3 : Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité | 33 |
| Instruments stratégiques | 39 |
| Gestion axée sur les gens | 39 |
| Responsabilité de gestion | 45 |
| Fonctions ministérielles | 47 |
| Gouvernance et prise de décisions | 50 |
| Annexe A | |
| Plans d'évaluation et de vérification interne pour 2009-2010 | 51 |
| Annexe B | |
| Rapport sur les objectifs opérationnels de 2008-2009 | 53 |

Message des sous-ministres



Le *Plan d'activités d'Industrie Canada 2009-2010* présente la stratégie globale du Ministère et les attentes de la direction pour le prochain exercice. Le plan de cette année comprend une information exhaustive sur le volet des ressources humaines dans la planification d'Industrie Canada.

Le plan d'activités souligne les liens entre les principales stratégies et résultats clés d'Industrie Canada et les priorités du gouvernement. Notre travail touche une vaste gamme de secteurs, y compris les industries de l'automobile et de l'aérospatiale, les télécommunications, la construction navale, les textiles, la politique de la concurrence, la propriété intellectuelle, la protection des consommateurs et la petite entreprise.

Alors que sévit un ralentissement économique sans précédent, le budget de 2009 du gouvernement, *Le Plan d'action économique du Canada*, met notre ministère au cœur des efforts déployés par le gouvernement pour maintenir la richesse des Canadiens et préserver un avantage canadien.

En exécutant notre mandat d'aider les Canadiens à devenir plus productifs dans l'économie du savoir, nous créons un avantage entrepreneurial, un avantage du savoir et un avantage humain.

Ces avantages sont concrétisés grâce aux efforts déployés par le Ministère pour réaliser ses trois stratégies clés :

- privilégier le marché;
- appuyer les entreprises;
- promouvoir l'économie du savoir.

Pour chaque stratégie clé, le plan d'activités de 2009-2010 prévoit des activités de programme, des objectifs et des résultats attendus — créant un cadre pour l'atteinte des buts ministériels dans l'ensemble de l'organisme.

Pour privilégier le marché, Industrie Canada donne suite au rapport du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, *Foncer pour gagner*, qui examine les politiques canadiennes en matière de concurrence et d'investissement étranger. Ce faisant, nous continuons de nous employer à créer et à administrer des cadres économiques qui stimulent la concurrence et l'innovation.

Nos priorités demeurent fidèles à *Avantage Canada*, le plan économique à long terme du gouvernement. Nous sommes déterminés à assurer des cadres législatifs, des politiques et des partenariats avec l'industrie ainsi qu'à administrer des programmes qui favorisent l'innovation et, en fin de compte, rehaussent la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne dans l'économie mondiale.

Pour appuyer les entreprises, Industrie Canada doit intégrer le savoir-faire entrepreneurial à la prise de décision gouvernementale. Lorsque nous prenons des décisions en matière d'investissement, nous devons concilier les besoins immédiats de divers secteurs industriels et les objectifs à moyen et long termes du Ministère et du gouvernement ainsi que les résultats recherchés.

Nous travaillons de diverses façons stratégiques avec les entreprises canadiennes : nous augmentons l'appui aux industries manufacturières, apportons une aide accrue pour l'infrastructure et collaborons étroitement avec les petites et moyennes entreprises — autant de moteurs essentiels à la croissance économique.

Dans le cadre de ses efforts en vue de promouvoir l'économie du savoir, Industrie Canada a connu un immense succès grâce à la stratégie des sciences et de la technologie (S et T) du gouvernement, *Mobiliser les sciences et la technologie au profit du Canada*. Au cours du prochain exercice, il sera important de se pencher sur les mesures de réussite de notre programme des S et T et de concentrer nos efforts sur des résultats réalisables avec les ressources disponibles, de façon à transformer les fruits de la recherche-développement en produits commerciaux viables.

Industrie Canada a mis au point une démarche proactive et itérative pour améliorer des domaines précis de sa gestion, en veillant à ce que des pratiques judicieuses soient adoptées dans l'ensemble de l'organisme. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a reconnu les solides cadres de gestion du Ministère en matière de technologie de l'information, de contrôles financiers, de sécurité et de continuité des activités. Au cours du dernier exercice, nous nous sommes employés à renforcer les cadres de mesure du rendement et de production de rapports à cet égard, de gestion des risques, de gestion de l'information, de gestion des actifs et de gestion des projets.

À une époque où les travailleurs du savoir font l'objet d'une vive concurrence internationale, l'appui du gouvernement aide à attirer les meilleurs et les plus brillants éléments au monde au sein d'institutions canadiennes. Nous devons recruter et retenir les travailleurs les plus talentueux, leur fournir les outils dont ils ont besoin et attribuer des responsabilités claires et judicieuses pour les résultats énoncés dans le présent rapport. La stratégie de la gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats d'Industrie Canada, adaptée aux besoins fonctionnels du Ministère, répond aux priorités du renouvellement de la fonction publique.

Les Canadiens comptent sur leur gouvernement pour les aider à relever les défis qui les attendent. Le Ministère compte sur ses employés pour relever ces défis. Nous sommes convaincus que, grâce à leur professionnalisme, à leur dévouement et à leur travail acharné, nous serons à la hauteur de notre tâche.



Le sous-ministre,

Richard Dicerni



Le sous-ministre délégué principal,

Paul Boothe

Introduction



Le présent plan d'activités donne un aperçu des principaux objectifs opérationnels et des stratégies clés d'Industrie Canada pour 2009-2010. Il explique aussi comment le Ministère entend atteindre ces objectifs et mener à bien ces stratégies. Par ailleurs, le plan décrit les instruments stratégiques — des fonctions essentielles comme la gestion des ressources humaines et financières, la technologie de l'information et la gestion de l'information, les communications et le marketing ainsi que la vérification et l'évaluation — qui jetteront les bases du succès. Un plan d'activités a été préparé pour chaque secteur et direction générale. Ces plans viennent compléter ce document ministériel de haut niveau et, ensemble, brossent un tableau détaillé du travail et des priorités à l'appui du mandat d'Industrie Canada. Ce mandat est d'élaborer et d'administrer des politiques d'encadrement du marché, de protéger les consommateurs et d'aider l'industrie canadienne à devenir plus innovatrice, productive et concurrentielle dans l'économie mondiale, améliorant ainsi le bien-être économique et social des Canadiens.

Ce plan d'activités présente aux employés les résultats des activités du Ministère auxquels s'attend la haute direction pour l'année à venir. Il montre également comment les diverses facettes du travail d'Industrie Canada s'agencent pour mener à bien le mandat du Ministère et aident le gouvernement du Canada à atteindre ses objectifs. (Par opposition, le *Rapport sur les plans et les priorités* vise à faire valoir les résultats

pour les Canadiens de même que l'optimisation des ressources, principalement pour les parlementaires et les Canadiens.)

Le plan d'activités est axé sur trois stratégies clés qui englobent la façon dont Industrie Canada mène à bien son mandat, obtient ses résultats stratégiques et appuie les résultats du gouvernement du Canada :

Stratégies clés d'Industrie Canada (comment le Ministère mène à bien son mandat)

Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques

Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences

Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité

Résultats stratégiques d'Industrie Canada (ce que le Ministère entend réaliser)

Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création d'une richesse durable

Le plan d'activités décrit les activités de programme, les objectifs opérationnels et les résultats prévus qui correspondent à chaque stratégie clé.

Aux stratégies clés vient s'ajouter de l'information sur les instruments stratégiques du Ministère — les services et les fonctions internes qui appuient la prestation efficace et efficiente des programmes et des services —, entre autres la gestion axée sur les personnes, l'équité en matière d'emploi et diverses fonctions ministérielles. L'ajout de cette information au plan d'activités marque une étape vers l'intégration totale de la planification d'activités à Industrie Canada.

Un plan d'activités serait incomplet s'il n'établissait pas le contexte du travail à effectuer. La section intitulée « Cadre de fonctionnement » présente le mandat d'Industrie Canada et la façon dont les priorités actuelles du gouvernement du Canada orientent le travail du Ministère. Elle porte également sur la situation de l'économie et les mesures que doit prendre Industrie Canada pour y faire face. De plus, elle décrit certains grands défis et occasions importantes et donne un aperçu de certains problèmes liés aux finances et aux ressources humaines, qui touchent l'effectif du Ministère et sa gestion interne.



À propos d'Industrie Canada

Le Ministère intervient dans une large gamme de dossiers liés à l'industrie et à la technologie, au commerce, à la science, à la consommation, aux sociétés par actions et aux valeurs mobilières, à la concurrence et aux restrictions au commerce, aux poids et mesures, à la faillite et à l'insolvabilité, aux brevets et au droit d'auteur, à l'investissement, à la petite entreprise et au tourisme.

Industrie Canada emploie 5 800 spécialistes partout au pays. Parmi ceux-ci figurent des économistes, des ingénieurs, des scientifiques, des agents de commerce, des inspecteurs, des métrologistes, des statisticiens, des comptables et des avocats, épaulés par d'autres qui assument des fonctions internes comme la gestion des ressources humaines et financières, les communications et le soutien en technologie de l'information et en gestion de l'information.

Le Ministère s'efforce d'être un employeur dont le personnel talentueux s'inspire des [valeurs et de l'éthique de la fonction publique](#). La culture du Ministère encourage le perfectionnement professionnel et le rendement exceptionnel des employés.

Outre son administration centrale et d'autres bureaux à Ottawa, le Ministère compte cinq [bureaux régionaux](#) (Pacifique, Prairies et Nord, Ontario, Québec et Atlantique), situés à Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et St. John's respectivement. FedNor, dix bureaux auxiliaires et divers bureaux de district assurent également la présence du Ministère dans les régions. Les réseaux régionaux d'employés (par exemple le Bureau de la concurrence Canada, Mesures Canada, le Bureau du surintendant des faillites Canada et la Gestion du spectre et des télécommunications) permettent au Ministère d'offrir des services distincts aux clients partout au Canada. Les bureaux régionaux servent à la fois de points de coordination pour le Ministère dans de vastes régions géographiques et de points d'intégration de divers aspects des activités d'Industrie Canada. Le Ministère tire parti des contacts et des réseaux établis par ses bureaux régionaux qui, en raison de leur emplacement et grâce à leur approche systématique de collecte et d'analyse de l'information, offrent à la haute direction des connaissances et des renseignements stratégiques opportuns et prospectifs.

La carte ci-dessous présente l'emplacement des principaux bureaux régionaux, des bureaux auxiliaires et des bureaux de district.



Pour en savoir plus sur les employés d'Industrie Canada et le type de travail qu'ils font, consultez la page [Carrières](#) du site Web d'Industrie Canada.



Cadre de fonctionnement

Le processus de planification d'Industrie Canada et le plan d'activités subséquent doivent tenir compte du contexte créé par les priorités gouvernementales de l'heure. Ils doivent aussi tenir compte des tendances économiques et sociales qui ont une incidence sur son mandat et d'autres facteurs qui influent sur son travail. La présente section explique de quelle manière le Ministère interprète ce cadre.

Facteurs clés qui influent sur Industrie Canada

Facteurs internes

Gestion axée sur les gens : recrutement, maintien en poste, perfectionnement et infrastructure

Budget de fonctionnement : en baisse dans les années à venir

Gestion de l'information

Gestion de la technologie de l'information

Gestion du rendement : collecte, mesure et surveillance de l'information sur le rendement

Gestion de l'actif : planification efficace des investissements

Facteurs externes

Politiques et priorités du gouvernement du Canada

Contexte politique

Contexte économique national et mondial

Tendances démographiques et tendances de la population active

Progrès scientifiques et technologiques

Intérêts des consommateurs

Compétitivité internationale

Relations avec les partenaires et les intervenants

Priorités du gouvernement et lien avec le mandat d'Industrie Canada

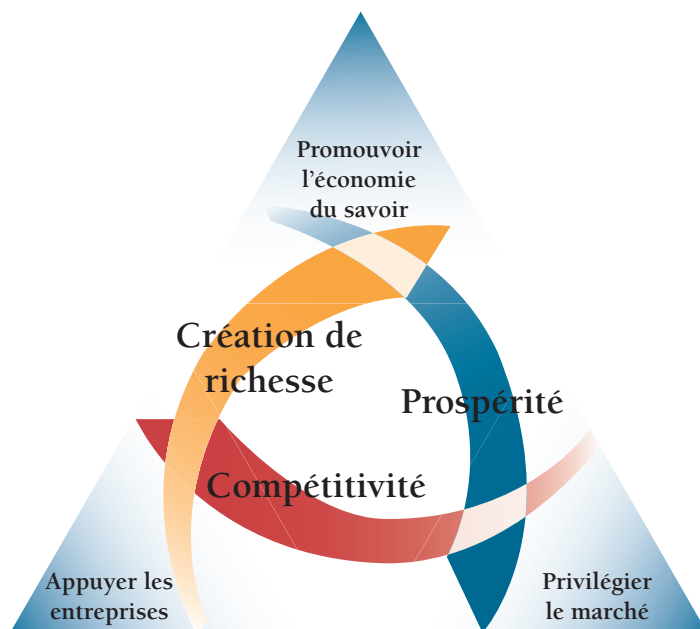
Le mandat d'Industrie Canada est d'élaborer et d'administrer des politiques d'encadrement du marché, de protéger les consommateurs et d'aider l'industrie canadienne à devenir plus innovatrice, productive et concurrentielle dans l'économie mondiale, améliorant ainsi le bien-être économique et social des Canadiens. Compte tenu de son mandat, le Ministère jouera un rôle important dans la mise en œuvre du programme économique fédéral au cours de l'année à venir et dans la formulation d'avis à cet égard, notamment en raison du ralentissement économique actuel observé au Canada et dans le monde.

Par ailleurs, l'orientation claire fournie à Industrie Canada en 2006 dans [Avantage Canada](#) demeure valide. *Avantage Canada* constitue le plan à long terme du gouvernement du Canada en vue de bâtir une économie canadienne plus forte et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et ce, grâce à cinq avantages, soit la réduction des taxes et des impôts, la diminution de la dette, l'entrepreneuriat, le savoir de la main-d'œuvre et l'infrastructure.

Les diverses et nombreuses activités que mène Industrie Canada pour remplir son mandat s'articulent autour des trois stratégies clés interdépendantes qui se renforcent mutuellement, présentées dans la figure ci-après.

Promouvoir l'économie du savoir

Industrie Canada investit dans les sciences et la technologie afin de créer des connaissances nouvelles et de permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir. Ces investissements aident à assurer que les découvertes et les progrès ont lieu ici au Canada et que les Canadiens peuvent tirer parti des avantages sociaux et économiques.



Appuyer les entreprises

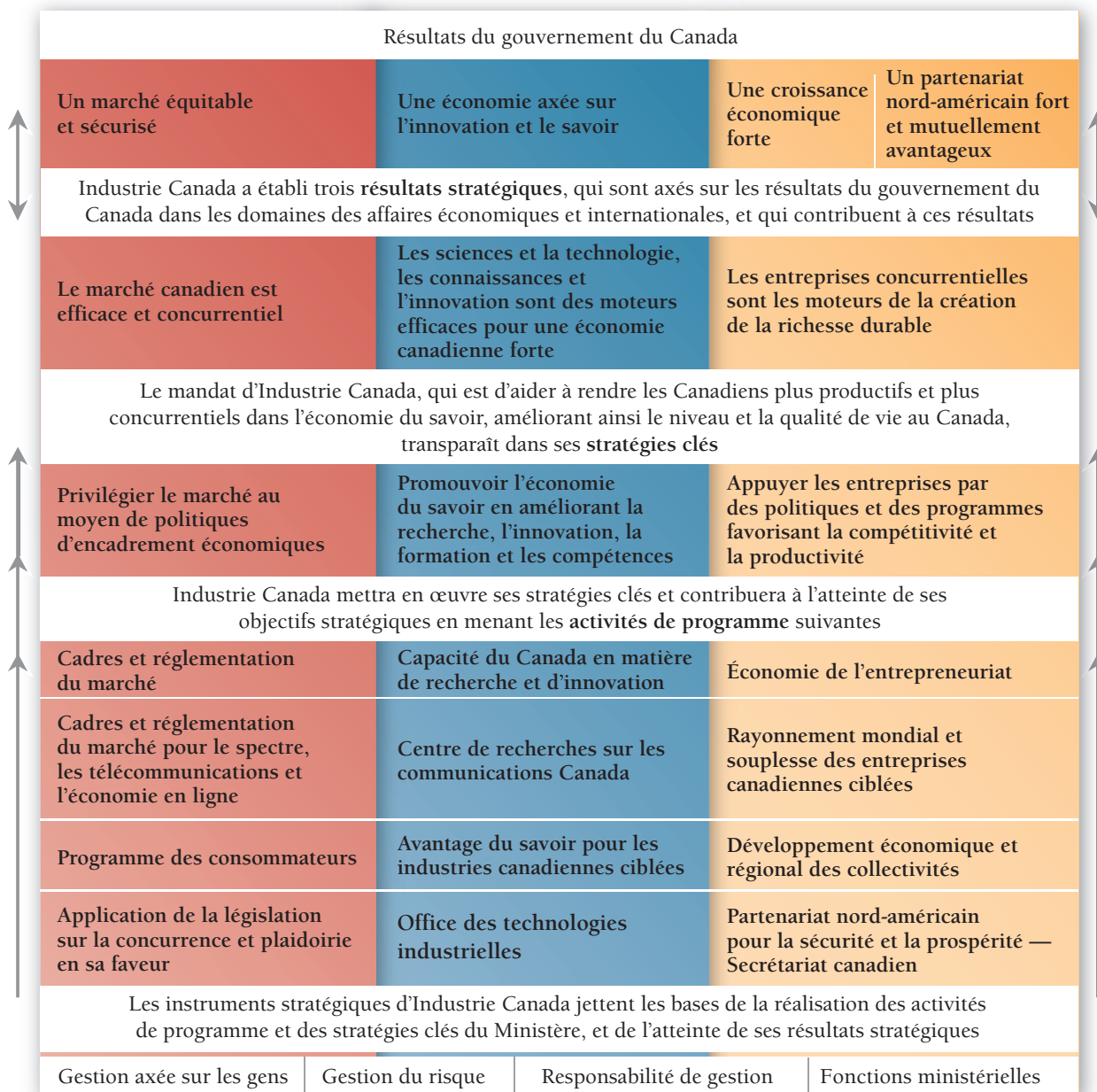
Industrie Canada appuie l'innovation et la productivité dans les entreprises, car ce sont ces dernières qui créent la richesse et l'emploi. La promotion du développement économique dans les collectivités encourage le perfectionnement des compétences et la création de savoir et de possibilités au pays.

Privilégier le marché

Industrie Canada encourage la compétitivité en élaborant et en administrant des politiques d'encadrement économiques qui favorisent l'innovation et la concurrence et appuient l'activité entrepreneuriale et les investissements, tout en suscitant la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

Sous chacune de ces stratégies, comme le montre le graphique ci-dessous, on trouve quatre activités de programme qui comprennent les divers objectifs opérationnels qu'Industrie Canada atteindra en 2009-2010. Dans le cadre de ces activités, le Ministère travaille à l'atteinte de ses propres résultats stratégiques tout en appuyant les résultats que souhaite obtenir le gouvernement du Canada. Ces derniers sont organisés sous quatre secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales. Les stratégies clés et les résultats stratégiques d'Industrie Canada se classent sous les secteurs de

dépenses des affaires économiques et des affaires internationales. Sous « affaires économiques », Industrie Canada contribue à trois résultats du gouvernement du Canada : un marché équitable et sécurisé, une économie axée sur l'innovation et le savoir, et une croissance économique forte. Sous « affaires internationales », Industrie Canada contribue à un résultat : un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux. Les instruments stratégiques du Ministère — les fonctions internes comme la gestion des ressources humaines et les communications — entrent dans le secteur de dépenses des affaires gouvernementales.



Tendances économiques et tendances de la population active

Industrie Canada, ses partenaires, ainsi que les entreprises, les investisseurs et les consommateurs qu'il sert, évoluent au sein de systèmes économiques régionaux, nationaux et mondiaux complexes et étroitement liés, qui présentent à la fois des possibilités et des défis.

L'économie

À l'automne 2008, le Conference Board du Canada a donné un « B » au Canada pour ce qui est de son économie en général, indiquant que la situation à long terme du pays dépendra de la mesure dans laquelle il arrivera à stimuler la productivité et à livrer concurrence dans un contexte de plus en plus mondial (Le Conference Board du Canada, *Les performances du Canada : bilan comparatif*, sso.conferenceboard.ca/HCP/Details/Economy.aspx — en anglais seulement).

Cela est particulièrement important dans le contexte économique actuel. Après des années de croissance soutenue, des changements sont survenus lors des troisième et quatrième trimestres de 2008, engendrant de la volatilité et une grande incertitude dans l'économie mondiale. Comme le gouvernement du Canada l'a indiqué dans l'*Énoncé économique et financier* de novembre 2008 et l'a réaffirmé dans son budget de 2009, *Le Plan d'action économique du Canada* :

À l'heure actuelle, l'économie canadienne est aux prises avec trois grands problèmes, tous d'origine externe. D'abord, les perturbations sur les marchés financiers mondiaux qui perdurent se sont traduites par une baisse notable de la richesse et un resserrement marqué des conditions du crédit. Ensuite, le ralentissement de l'économie américaine et des économies d'autres pays clés freine la demande pour les exportations canadiennes. Enfin, le prix de nombreux produits de base a baissé considérablement, ce qui nuit à la croissance des bénéfices et des revenus au Canada (www.fin.gc.ca/ec2008/Ec/ecc1-fra.html).

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avait prévu en novembre 2008 que l'économie canadienne connaîtrait une croissance d'à peine 0,5 p. 100 en 2008 (le deuxième taux le plus bas des économies du G7 si les prévisions s'avèrent exactes) et que l'économie se contracterait

de 0,5 p. 100 en 2009 avant de connaître un nouvel essor (2,1 p. 100) en 2010 (taux de croissance le plus élevé parmi les économies du G7 si les prévisions s'avèrent exactes) (*Economic Outlook No. 84*, www.oecd.org/dataoecd/7/2/20209192.pdf — en anglais seulement). En janvier 2009, les prévisionnistes du secteur privé ont indiqué que la croissance du PIB réel devrait être de 0,7 p. 100 en 2008, de -0,8 p. 100 en 2009 et de 2,4 p. 100 en 2010.

La confiance des consommateurs a également été ébranlée, puisque les dépenses de consommation devraient progresser de 3,4 p. 100 seulement en 2008 et baisser de 0,6 p. 100 en 2009 avant d'augmenter de 1,8 p. 100 en 2010, par rapport à une moyenne de 4,5 p. 100 en 2007. Les faillites déposées par les consommateurs ont augmenté de 13,5 p. 100 entre décembre 2007 et décembre 2008, et les propositions de consommateur ont connu une hausse de 17,4 p. 100 pendant la même période (Bureau du surintendant des faillites Canada, *Statistiques sur l'insolvabilité au Canada — Décembre 2008*, www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br02112.html).

Néanmoins, le Canada possède de nombreux atouts économiques clés qui l'aideront à relever les défis du ralentissement économique mondial actuel :

- Malgré une dégradation en 2008-2009, la situation financière des ménages et des entreprises du Canada devrait demeurer bonne, par rapport au passé et aussi par rapport à celle des États-Unis (*Banque du Canada, Revue du système financier, décembre 2008*, www.banqueducanada.ca/fr/rsf/2008/rsf_1208.pdf).
- Le secteur du logement canadien est relativement solide par rapport à celui des États-Unis.
- Les banques et autres institutions financières du

Canada sont solides et bien capitalisées, et leur ratio de levier financier est plus bas que celui des institutions étrangères.

- La réduction du taux de taxation des biens et services et l'appréciation passée du dollar canadien (qui a réduit le prix des produits importés) ont contrebalancé dans une large mesure les répercussions de la hausse du prix de l'énergie et des aliments. En bout de ligne, la baisse marquée des prix de l'énergie depuis l'été 2008 offrira un soulagement additionnel aux consommateurs canadiens.
- Le Canada a maintenu la meilleure situation financière de tous les pays du G7 (*Énoncé économique et financier* de 2008, www.fin.gc.ca/ec2008/Ec/ecc1-fra.html).

Toutefois, bien que le Canada ait effectué des gains au chapitre de la compétitivité ces dernières années, il demeure à la traîne de nombreux pays de l'OCDE pour ce qui est de la capacité d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investissements. Le Forum économique mondial a récemment classé le Canada au 10^e rang, derrière les États-Unis, la Suisse, le Danemark, la Suède, Singapour, la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Japon (*The Global Competitiveness Report 2008–2009*, www.weforum.org/documents/gcr0809/index.html — en anglais seulement).

Le Forum économique mondial a également mesuré plusieurs facteurs se rapportant à l'ouverture et à la compétitivité du marché canadien. Il est intéressant pour Industrie Canada de connaître le classement du Canada (sur 118) pour ce qui est de l'accès au marché (3^e) et du contexte commercial (16^e dans l'ensemble, 23^e d'après le cadre réglementaire, 89^e d'après la facilité d'embaucher de la main-d'œuvre étrangère, 26^e d'après la prédominance de la propriété étrangère et 45^e d'après l'incidence sur les entreprises des règles relatives aux investissements directs étrangers) (*The Global Enabling Trade Report 2008*, www.weforum.org/documents/getr08_browser/index.html — en anglais seulement).

Profil du Canada établi par le Forum économique mondial

Le Canada dispose d'une infrastructure de premier ordre et de systèmes d'éducation primaire et supérieure de qualité, ce qui a préparé la main-d'œuvre du pays à adopter les toutes dernières technologies pour accroître la productivité (classé 9^e pour la préparation technologique), bien que l'adoption de la technologie par les entreprises soit jugée comme désavantageuse. L'efficacité globale du marché du travail et du marché financier du Canada est relativement bonne, mais le pays est considéré en position désavantageuse dans la plupart des secteurs de l'efficacité du marché des produits. Malgré un excellent classement pour le nombre de procédures et le temps requis pour démarrer une entreprise (classé 1^{er} et 2^e respectivement), le Canada est mal classé pour d'autres indicateurs, entre autres l'ampleur et l'effet de la taxation, le taux d'imposition total, l'importance des obstacles commerciaux, la prévalence de la propriété étrangère et les importations. Pour ce qui est de l'innovation, le Canada compte des établissements de recherche scientifique de qualité élevée et un vaste bassin de scientifiques et d'ingénieurs, mais la capacité globale d'innovation du pays demeure relativement limitée. La principale faiblesse du Canada demeure sa stabilité macroéconomique, principalement en raison de l'importante dette publique (tous les ordres de gouvernement) qui représente près de 70 p. 100 du produit intérieur brut, ce qui place le pays au 107^e rang sur les 134 pays figurant dans cet indicateur.

L'économie canadienne continue d'évoluer et subit d'importants changements structurels alors que les secteurs de l'industrie font face à de nouveaux concurrents, à la demande de nouveaux produits et services ainsi qu'à l'évolution des marchés mondiaux. Le secteur des services continue à prendre de l'importance par rapport aux industries manufacturières et à forte intensité de ressources. Par ailleurs, l'économie opère une transition vers des industries plus innovatrices et axées sur le savoir comme celles des sciences de la vie, des technologies de l'information et des communications, de l'aérospatiale et de la défense. Les entreprises canadiennes doivent de plus en plus s'adapter aux contextes économiques et commerciaux mondiaux, à l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement et à l'évolution rapide des technologies de l'information et des communications.

Les organismes à vocation scientifique et technologique contribuent à cette transition, misant sur les points forts du Canada, notamment des universités reconnues à l'échelle internationale et le ferme soutien fédéral à la recherche-développement au pays. Toutefois, les entreprises canadiennes font piètre figure pour ce qui est des dépenses au titre de la recherche par rapport au produit intérieur brut, le Canada se classant à l'avant-dernier rang des pays du G7 en 2005 (*Competition Policy Review Panel Research Paper Summary*, Centre d'étude des niveaux de vie, [www.ic.gc.ca/epic/site/cprp-gepmc.nsf/vwapj/Sharpe.pdf/\\$FILE/Sharpe.pdf](http://www.ic.gc.ca/epic/site/cprp-gepmc.nsf/vwapj/Sharpe.pdf/$FILE/Sharpe.pdf) — en anglais seulement).

La commercialisation de nouvelles technologies est également considérée comme un point faible du Canada, entravant la croissance dans les industries du savoir. De plus, le Conference Board du Canada a donné au Canada un « D » pour le rendement de son innovation au cours des trois dernières décennies, soulignant que le Canada ne prenait aucune mesure pour faire en sorte que les connaissances scientifiques puissent être commercialisées avec succès et utilisées comme source d'avantage économique (*Les performances du Canada : bilan comparatif*, sso.conferenceboard.ca/HCP/Details/Innovation.aspx — en anglais seulement).

Industrie Canada est bien placé pour continuer d'aider les entreprises à relever les défis actuels et nouveaux au moyen de programmes bien gérés dans le cadre de ses trois stratégies clés, en particulier du fait que l'amélioration de l'innovation, de la compétitivité et de la productivité — facteurs déterminants de toute reprise — constitue le thème commun de ces stratégies.

■ La population active

La population canadienne dans son ensemble et la population active vieillissent, sous l'effet de l'accroissement de l'espérance de vie et de la chute de la natalité. Selon Statistique Canada, l'espérance de vie à la naissance, qui était de 80,4 ans en 2005, n'a jamais été aussi élevée, tandis que le taux de fécondité, de l'ordre de 1,6 p. 100, est bien inférieur au taux de 2,1 p. 100 requis pour compenser le déclin naturel de la population (Statistique Canada, *Coup d'œil sur le Canada 2008*, www45.statcan.gc.ca/2008/cgco_2008_002-fra.htm#t09).

Cette évolution démographique présente des difficultés uniques, qui font peser un risque sur la stabilité économique du Canada à long terme. En contractant le bassin de main-d'œuvre et de compétences disponibles, le vieillissement de la population aura des répercussions sur l'économie du pays et mettra à rude épreuve les services sociaux et le système de soins de santé (Ressources humaines et Développement social Canada, Industrie Canada et Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Les incidences du vieillissement de la population canadienne sur le marché du travail et les compétences : Synthèse des principaux résultats et de leurs incidences sur les politiques*, [www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/vwapj/SRIsr02F.pdf/\\$FILE/SRIsr02F.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/vwapj/SRIsr02F.pdf/$FILE/SRIsr02F.pdf)).

De nombreux analystes estiment que la viabilité et la croissance économiques futures du Canada pourraient dépendre encore plus qu'à l'heure actuelle de l'accroissement de la productivité pour compenser les changements prévus dans la population active. Dans son *Étude économique du Canada 2006*, l'OCDE fait observer que « les taux d'emploi étant déjà élevés, une amélioration de la productivité sera décisive pour réaliser des gains de prospérité durables ». (www.oecd.org/document/58/0,2340,fr_33873108_33873277_36952698_1_1_1_1,00.html). Par ailleurs, dans son *Étude économique du Canada 2008*, l'OCDE indique que « la progression continue du niveau de vie et la viabilité des finances publiques dépendront de plus en plus d'une accélération des gains de productivité » (www.oecd.org/document/10/0,3343,fr_2649_34573_40737442_1_1_1_1,00.html).

Face à ces défis démographiques, le Canada n'a d'autre choix que d'accroître sa productivité s'il veut conserver son niveau de vie, et d'autant plus pour l'améliorer.

Avec l'accroissement de la productivité, l'immigration demeure un facteur important à l'appui de la viabilité et de la croissance économiques du pays. En effet, le Canada dépend en grande partie de l'immigration pour sa croissance démographique. De juillet 2005 à juin 2006, les deux tiers de l'augmentation de la population du pays étaient attribuables à l'immigration. (Statistique Canada, *Aperçu 2007*, « Population et démographie », www41.statcan.gc.ca/2007/3867/ceb3867_000_f.htm).

Industrie Canada joue un rôle de premier plan en favorisant le perfectionnement des compétences, les études postsecondaires et l'élargissement des connaissances dans les différents secteurs. Ces domaines d'intervention stratégique deviendront de plus en plus importants à mesure que les industries canadiennes devront relever les défis associés aux nouvelles pénuries de compétences ainsi qu'à l'évolution de la main-d'œuvre et de l'ensemble de la population.

Profil démographique du Canada

Population : 33 441 300 (octobre 2008)

Population active : 18 319 900 (décembre 2008)

Taux de participation (pourcentage de la population active au sein de la population en âge de travailler) : 67,6 p. 100 (décembre 2008)

Taux de croissance démographique : 5,4 p. 100 (pour 2001-2006)

Espérance de vie à la naissance : 80,4 ans (2005)

Taux de fécondité : 1,6 p. 100

Âge médian (années) : 39,5 en 2006 (27,2 en 1956)

Proportion de personnes âgées (de 65+) : 13,7 p. 100 (2006)

■ Les défis et les possibilités liés aux programmes

L'évolution rapide et constante du marché mondial, de même que l'incertitude du climat économique actuel, présentent des défis et des possibilités pour les programmes et les services offerts par Industrie Canada à l'appui des entreprises, des consommateurs et des investisseurs canadiens. Nous présentons ci-dessous les principaux défis et possibilités mis en évidence par une analyse F.F.P.M. (c'est-à-dire forces, faiblesses, possibilités et menaces) conjuguée à des analyses du risque effectuées par les secteurs d'Industrie Canada dans le cadre du processus de planification de 2009-2010.

Sciences et technologie

Les sciences et la technologie ont une envergure mondiale, et constituent pour de nombreux pays le moteur de l'activité économique. Le dynamisme de l'économie canadienne dépend de sa capacité à valoriser les progrès scientifiques et technologiques, et à en susciter de nouveaux. Alors que le gouvernement du Canada a considérablement accru son investissement en sciences et en technologie ces dernières années, les dépenses des entreprises en recherche-développement — considérées comme un indicateur de la capacité d'innovation — demeurent peu élevées comparativement à celles des autres pays industrialisés.

Industrie Canada s'emploie à combler le fossé sur le plan de l'innovation en favorisant la collaboration entre les établissements de recherche et les entreprises sectorielles à l'étape préconcurrentielle du développement de produits, dans le but de mieux harmoniser la demande et l'offre liées à l'innovation.

Un écart entre les connaissances produites et les demandes novatrices de l'économie ou un changement technologique soudain peuvent nuire à l'efficacité des efforts de commercialisation. Pour relever ces défis, Industrie Canada optimise les possibilités de partenariats stratégiques avec une large variété d'organisations publiques et privées. Cela vise à assurer une représentation des intérêts industriels à l'étape des décisions qui donneront forme à la politique et au programme réglementaire du gouvernement en matière d'innovation. Cela permet aussi au Ministère de véhiculer de manière efficiente les perspectives de la politique fédérale auprès de l'industrie.

Le gouvernement du Canada est déterminé à renforcer l'efficacité de ses investissements en sciences et en technologie, et Industrie Canada continuera à jouer un rôle déterminant à cet égard. À cette fin, il fera progresser le programme en matière de sciences et de technologie en canalisant les investissements publics dans la recherche-développement et en misant sur les occasions d'investissement de contrepartie du secteur privé.

Technologie de l'information et des communications

Alimenté par l'enthousiasme des consommateurs pour Internet et tous les services qui s'y greffent — voix, vidéo et données —, dont la transmission est effectuée au moyen d'une multitude de plateformes et d'appareils, le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) ne manque pas de dynamisme. La prestation de services polyvalents sollicite comme jamais auparavant la bande passante des réseaux centraux et des réseaux d'accès. Parmi les autres défis inhérents à la connectivité figurent la sécurité des réseaux de TIC et le développement d'applications et de technologies de prochaine génération.

Industrie Canada est en bonne position pour relever ces défis, car il dispose du savoir-faire et des installations d'essai nécessaires pour étudier les solutions et les applications. Toutefois, il est aux prises avec plusieurs difficultés à cet égard, y compris la planification de la relève et la nécessité d'attirer des employés lui apportant tout l'éventail des compétences spécialisées dont il a besoin.

Il doit également veiller à ce que les équipements scientifiques soient mis à niveau et puissent soutenir une recherche de pointe. Enfin, il manque de fonds pour mener des recherches dans les domaines des TIC qu'il juge prioritaires.

Intérêts des consommateurs

Les consommateurs canadiens modifient régulièrement leurs habitudes de consommation. Ainsi, ils changent leurs lieux d'achat, ce qu'ils achètent et la façon dont ils paient leurs achats, à mesure qu'ils s'adaptent à l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement et à l'émergence de technologies nouvelles, de produits nouveaux et de techniques de marketing inédites.

Comprendre l'incidence de ces changements sur les consommateurs représente un défi de taille pour Industrie Canada et d'autres responsables des orientations politiques, car il leur incombe de protéger les consommateurs et de répondre à leurs

besoins en matière d'information. Industrie Canada relève ce défi par l'intermédiaire du Bureau de la consommation du Canada. À cette fin, il mise sur le vaste rayonnement et la considérable influence du Bureau au sein des milieux canadien et étranger spécialisés dans la recherche et l'élaboration de politiques en matière de consommation, dans l'élaboration de normes de protection des consommateurs et dans la défense des intérêts des consommateurs. Pour tirer parti de son succès, Industrie Canada doit mener à bien un programme comportant plusieurs aspects :

- Continuer de s'attaquer avec efficacité et en temps opportun aux grands enjeux de la protection des consommateurs.
- Améliorer les accords de collaboration déjà conclus avec d'autres ordres de gouvernement, des universités et des groupes de défense des consommateurs, et chercher à en négocier de nouveaux.
- Suivre le rythme d'un milieu de travail en constante évolution et de plus en plus complexe.
- Veiller à ce que les ressources soient à la hauteur des résultats prévus et réduire le plus possible les risques.

Organisme autonome rattaché à Industrie Canada, le Bureau de la concurrence Canada contribue à la prospérité des Canadiens en favorisant des marchés concurrentiels, en instaurant des mécanismes de protection de la concurrence et en outillant les consommateurs pour qu'ils puissent faire des choix éclairés. La concurrence est bonne non seulement pour les entreprises, mais également pour les consommateurs. En effet, un marché concurrentiel offre aux consommateurs des prix concurrentiels, un choix de produits et l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'achat judicieuses.

Compétitivité internationale.

Pour être concurrentielles dans une économie mondiale tributaire de chaînes de valeur planétaires, les entreprises canadiennes n'ont d'autre choix que d'accroître leur part du marché mondial et d'améliorer leur souplesse, en ne se laissant pas dépasser par les nouvelles puissances économiques comme le Brésil, l'Inde et la Chine. Dans ce climat compétitif, l'intégration économique régionale revêt une importance nouvelle. Par conséquent, l'industrie canadienne doit rechercher ses avantages comparatifs dans des industries autrefois considérées comme les piliers de la prospérité du Canada, dont celles des ressources naturelles et de la fabrication. Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence sur le rendement des industries canadiennes dans les marchés mondialisés, notamment la valeur du dollar canadien,

l'état de l'économie américaine, les obstacles à l'accès aux marchés étrangers importants, les taux d'intérêt, le coût des principaux intrants (notamment le prix du pétrole) ainsi que la crise financière et la crise du crédit de dimension planétaire.

Pour relever les défis auxquels font face les industries canadiennes au chapitre des chaînes de valeur mondiales, Industrie Canada doit continuer à analyser les problèmes particuliers auxquels elles se heurtent et utiliser ses connaissances pour participer à l'élaboration de stratégies, de politiques et de programmes ciblant différents secteurs industriels. Pour atténuer les risques inhérents à l'obtention de résultats en vase clos, Industrie Canada doit renforcer ses partenariats stratégiques au sein de son vaste réseau de représentants des secteurs privé et public.

Les ressources et les autres défis et possibilités ministériels

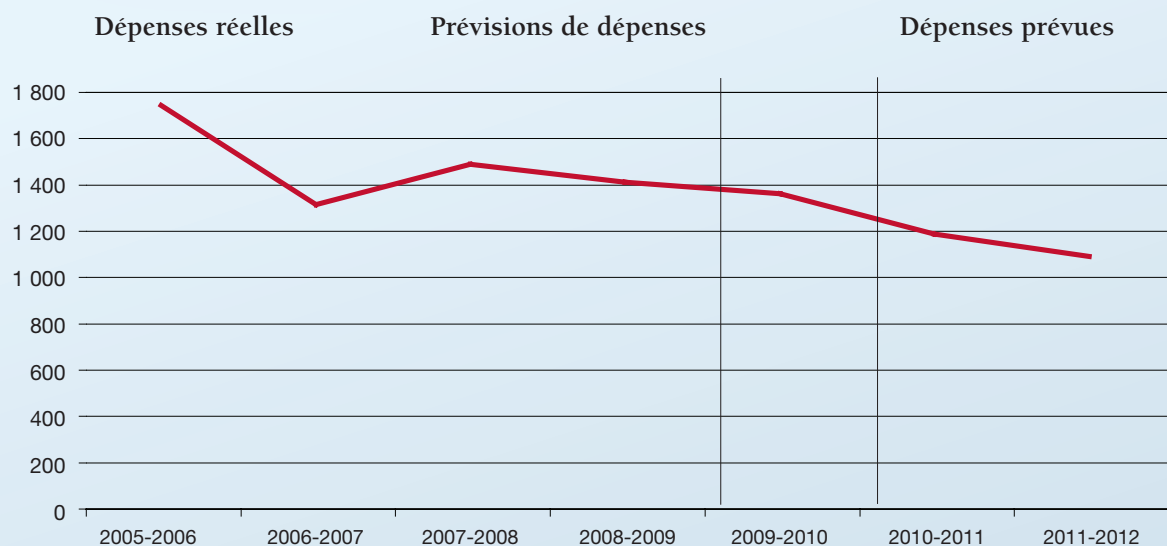
Le savoir-faire et les connaissances des employés d'Industrie Canada sont irremplaçables. Par conséquent, la gestion axée sur les gens ne saurait se limiter purement et simplement au recrutement d'employés que l'on répartit ensuite au sein des nombreux bureaux du Ministère dans les différentes régions du pays.

La population active canadienne vieillit et la croissance démographique ralentit. Ces facteurs auront des répercussions sur Industrie Canada au même titre que sur l'économie canadienne dans son ensemble. Dans les années à venir, le Ministère fera face à un fort roulement de personnel provoqué par les départs à la retraite. Il devra donc embaucher de nouveaux employés et les former afin qu'ils soient en mesure de s'acquitter de leurs fonctions. Le transfert satisfaisant de la « mémoire de l'organisation » et de son savoir-faire constitue un aspect important de cette préparation. Toutefois, compte tenu de la concurrence intense qui caractérise la recherche de travailleurs du savoir à fort potentiel et de la contraction de l'offre, il peut être ardu pour Industrie Canada de recruter, de former et de maintenir en poste des personnes de talent, et de conserver la mémoire de l'organisation, pour mener à bien son mandat et atteindre ses résultats stratégiques.

Ces défis offrent la possibilité d'un changement culturel pour ce qui est de la gestion axée sur les gens. Ce plan d'activités inclut [l'initiative la stratégie de la gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats](#), qui est adaptée aux besoins opérationnels du Ministère et répond aux priorités de renouvellement de la fonction publique. La mise en œuvre de cette stratégie a commencé en 2008-2009 et se poursuivra au cours des deux prochaines années.

Parallèlement, Industrie Canada doit prendre des mesures pour assurer l'utilisation efficiente de son budget de fonctionnement. L'accent mis sur des programmes fructueux et très performants permettra au Ministère, à une époque où les priorités du gouvernement du Canada évoluent, de continuer à s'acquitter efficacement de son mandat avec un budget de fonctionnement réduit dans les années à venir (en grande partie à cause de la baisse prévue du revenu disponible). Dans une conjoncture où la prudence sera de mise au niveau de la planification, de l'établissement des priorités et de l'affectation des ressources, les résultats des vérifications, évaluations et examens stratégiques que mène Industrie Canada revêtent encore plus d'importance.

Tendance en matière de dépenses (en millions de dollars)



Voici d'autres défis organisationnels importants qu'Industrie Canada devra relever en 2009-2010 :

- Le Ministère doit adopter une démarche cohérente et axée sur le risque dans la surveillance du rendement de ses programmes de subventions et de contributions, et dans la collecte d'information pour en rendre compte, afin de faire la preuve de son optimisation des ressources et de sa saine gestion.
- Le Ministère doit renforcer le Cadre de mesure du rendement qu'il a adopté afin de faire en sorte qu'il englobe tous ses programmes et permette la collecte de données pour la mesure et la surveillance du rendement ainsi que pour en rendre compte, à l'appui du processus décisionnel ministériel et parlementaire.
- Le Ministère doit assurer une gestion efficace et efficiente de l'information, à l'appui d'un processus décisionnel éclairé, de l'amélioration de la productivité, du maintien du savoir organisationnel et de l'accès continu à l'information et aux dossiers.
- Le Ministère doit mettre en œuvre le Cadre de gestion des biens immobiliers qu'il a élaboré en 2008-2009 pour étayer des décisions de gestion judicieuses et opportunes en matière de biens immobiliers.
- Le Ministère doit veiller à ce que ses systèmes de technologie de l'information soient facilement accessibles afin de pouvoir continuer à offrir des services électroniques de qualité aux Canadiens et aux entreprises du pays.

Stratégies clés

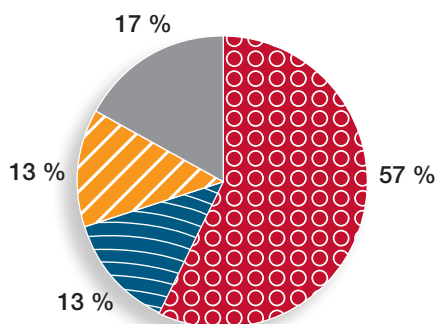


La présente section décrit les activités de programme, les objectifs opérationnels et les résultats prévus d'Industrie Canada pour 2009-2010 en fonction des trois stratégies clés qui déterminent la façon dont le Ministère s'acquitte de son mandat : privilégier le marché, promouvoir l'économie du savoir et appuyer les entreprises.

Le Ministère surveillera ces objectifs organisationnels et en rendra compte par l'intermédiaire de son processus de mesure du rendement et de présentation de rapports. Industrie Canada décrit ses indicateurs de rendement et les cibles applicables aux résultats prévus par l'intermédiaire du *Rapport sur les plans et les priorités*, et il rend compte de son rendement dans le *Rapport ministériel sur le rendement*, rapports qu'il publie annuellement. Des rapports d'étape (en date de décembre 2008) sur les engagements définis dans le plan d'activités d'Industrie Canada de 2008-2009 figurent à l'annexe B.

Le texte de chaque stratégie rattache en outre les objectifs et activités d'Industrie Canada aux priorités actuelles du gouvernement du Canada, détermine la façon dont le travail du Ministère contribue à la prospérité économique et fournit certaines précisions sur les ressources financières et humaines associées à ce travail. La figure ci-dessous présente l'ensemble des dépenses du Ministère (l'abréviation « ETP » signifie « équivalents temps plein »).

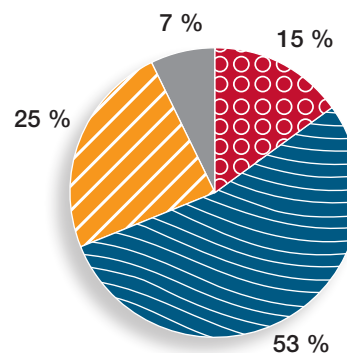
Total des ressources humaines du Ministère (équivalents temps plein), selon la stratégie clé



- Privilégier le marché (3 017 ETP)
- Promouvoir l'économie du savoir (683 ETP)
- Appuyer les entreprises (679 ETP)
- Instruments stratégiques (895 ETP)

En plus des montants qu'il reçoit chaque année sous forme de crédits qui lui sont alloués avec l'approbation du Parlement, le Ministère génère habituellement des revenus d'environ 700 millions de dollars. Les dépenses d'Industrie Canada au titre des programmes représentent 25 p. 100 de ces revenus. Les 75 p. 100 qui restent sont versés au Trésor.

Total des dépenses ministérielles prévues, selon la stratégie clé



- Privilégier le marché (181,2 millions de dollars)
- Promouvoir l'économie du savoir (652,1 millions de dollars)
- Appuyer les entreprises (297,8 millions de dollars)
- Instruments stratégiques (82,9 millions de dollars)

Avec la perspective de budgets de fonctionnement réduits dans les années à venir, associée à l'examen stratégique pangouvernemental en cours de tous les programmes et services de même qu'au contexte économique intérieur et mondial actuel, il sera plus important que jamais pour Industrie Canada d'harmoniser ses ressources avec ses résultats et de prendre des décisions d'investissement judicieuses.

Stratégie 1

Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques

Stratégie > Industrie Canada élabore et administre des politiques d'encadrement économiques qui favorisent la concurrence et l'innovation, tout en suscitant la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

Résultat stratégique d'Industrie Canada > Le marché canadien est efficace et concurrentiel.

Résultat du gouvernement du Canada > Un marché équitable et sécurisé

Industrie Canada élabore et administre des lois, des règlements, des normes et des politiques — les politiques d'encadrement économiques — qui régissent les aspects fondamentaux de l'économie canadienne. Le Ministère est chargé de veiller à ce que ces politiques favorisent l'innovation, la concurrence et la productivité, et suscitent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

Les quatre activités de programme suivantes permettent à Industrie Canada de mener à bien cette stratégie.

1 Cadres et réglementation du marché :

Industrie Canada élabore et administre des politiques d'encadrement économiques relatives aux brevets et au droit d'auteur, à la faillite et à l'insolvabilité, aux sociétés par actions et aux valeurs mobilières, à l'investissement étranger direct, au commerce intérieur ainsi qu'aux poids et mesures. Ces éléments sont tous des piliers de l'économie de marché, puisqu'ils régissent des aspects importants de l'activité des entreprises et des décisions et de la confiance des consommateurs, protègent la propriété intellectuelle et créent des conditions favorables à l'investissement et à l'innovation, entre autres. Parmi les acteurs clés qui œuvrent à l'appui de ce domaine d'activité figurent le Secteur de la politique stratégique, le Secteur des Services axés sur le marché et les petites entreprises (y compris [Mesures Canada](#), le [Bureau du surintendant des faillites Canada](#) et [Corporations Canada](#)) et l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Par ailleurs, le Secteur de la politique stratégique pilote d'autres activités visant à moderniser la législation canadienne sur la

Acteurs clés

- > [Secteur des Services axés sur le marché et les petites entreprises](#)
- > [Office de la propriété intellectuelle du Canada](#)
- > [Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications](#)
- > [Secteur des opérations régionales](#)
- > [Bureau de la concurrence Canada](#)
- > [Bureau de la consommation du Canada](#)
- > [Secteur de la politique stratégique](#)

concurrence et l'investissement et à donner suite aux recommandations du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence.

2 Cadres et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne :

Industrie Canada élabore et administre les règlements, politiques, procédures et normes régissant le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne. Cela vise à favoriser l'innovation, la compétitivité et la croissance des entreprises, et à faire en sorte que le Canada tire parti de l'activité de ces industries, tant sur le plan intérieur qu'à l'échelle internationale. Un projet spécial d'une importance toute particulière est en cours pour répondre aux besoins en matière de spectre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Le Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications ainsi que le Secteur des opérations régionales sont les principaux acteurs chargés de la réalisation de cet objectif.

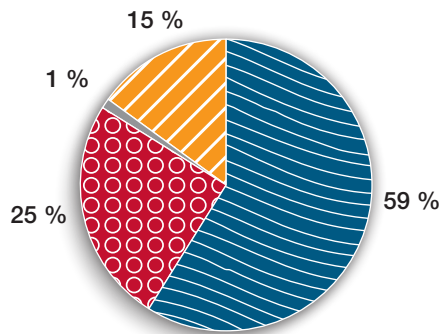
3 Programme des consommateurs : L'apport des consommateurs enrichit les initiatives menées en vue d'élaborer des politiques d'encadrement économiques. Industrie Canada, par l'intermédiaire du Bureau de la consommation du Canada, s'assure que les consommateurs ont voix au chapitre dans l'élaboration des politiques. À cette fin, il définit leurs priorités en effectuant des études et des analyses. De plus, le Ministère leur fournit de l'information et des outils pour les aider à être des participants efficaces sur le marché.

4 Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur : Le Bureau de la concurrence est un organisme indépendant qui contribue à la prospérité des Canadiens en protégeant


et en privilégiant des marchés concurrentiels et en permettant aux consommateurs de faire des choix éclairés. Dirigé par le commissaire de la concurrence, le Bureau est responsable de l'administration et de l'application de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, de la *Loi sur l'étiquetage des textiles* et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Conformément à son mandat prescrit par la loi, il se fait le défenseur des forces du marché auprès des législateurs et des décideurs du gouvernement. C'est ainsi qu'il encourage les décideurs du gouvernement à se fier aux forces du marché, dans la mesure du possible, et à régler uniquement lorsque c'est nécessaire et, dans ce cas, le moins possible.

La figure ci-dessous présente une ventilation des dépenses prévues dans le cadre de la stratégie « Privilégier le marché », selon l'activité de programme.


Ressources humaines ministérielles (équivalents temps plein), selon l'activité de programme



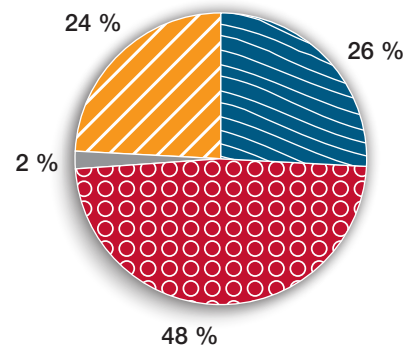
 Cadres et réglementation du marché (1 791 ETP)

 Cadres et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne (751 ETP)

 Programme des consommateurs (23 ETP)


 Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur (452 ETP)

Total des dépenses ministérielles prévues, selon l'activité de programme



 Cadres et réglementation du marché (46,9 millions de dollars)

 Cadres et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne (87,2 millions de dollars)

 Programme des consommateurs (4,5 millions de dollars)

 Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur (42,6 millions de dollars)

■ Activités de programme et objectifs opérationnels pour 2009-2010

La présente section décrit les objectifs opérationnels particuliers d'Industrie Canada, qui sont associés à chaque activité de programme pour 2009-2010.

1.1. Cadres et réglementation du marché — Mettre en place et administrer des régimes réglementaires et législatifs de même que des lois, règlements, politiques, procédures et normes qui régissent la faillite et l'insolvabilité, l'investissement étranger direct, la constitution en société de régime fédéral, la propriété intellectuelle ainsi que les poids et mesures.

- Mesures Canada s'emploiera à moderniser la *Loi sur les poids et mesures* et la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*, afin d'améliorer l'exactitude des mesures sur le marché et de réduire le risque de pertes financières inhérent à des mesures inexactes pour les consommateurs et les entreprises.
- Si les chapitres 36 et 37 des *Lois du Canada* entrent en vigueur en 2009, en plus de la mise en œuvre de modifications à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le Bureau du surintendant des faillites Canada sera habilité, pour la première fois, à superviser les syndicats qui agissent en qualité de contrôleurs sous le régime de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Cela permettra au Bureau d'assurer l'intégrité et la reddition de comptes à l'égard de tous les aspects de l'insolvabilité au Canada et renforcera encore la portée du régime d'insolvabilité du pays, tant à l'échelle nationale qu'internationale.
- Dans le cadre de ses efforts en vue d'assurer un marché efficient et efficace, Corporations Canada continuera de perfectionner son système de technologie de l'information et ses mécanismes internes en fonction de l'évolution des besoins des entreprises et des clients, et d'offrir des mécanismes efficaces pour mieux servir les entreprises canadiennes.
- En partenariat avec l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, le Secteur de la politique stratégique s'emploiera à moderniser et à renforcer le régime de propriété intellectuelle du Canada, en particulier la *Loi sur le droit d'auteur*. Celui-ci pourra ainsi répondre efficacement à l'évolution du marché et doter les Canadiens de produits et de services novateurs en matière de propriété intellectuelle, tout en assurant l'accès à ces nouveaux produits de façon à stimuler l'innovation en aval.
- À la lumière des recommandations formulées par le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, le Secteur de la politique stratégique s'emploiera à moderniser le régime d'investissement étranger du Canada pour attirer davantage d'investissements étrangers au pays.
- Le Secteur de la politique stratégique proposera des modifications à la législation fédérale, notamment la *Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur* et la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*, dans le but de renforcer le mécanisme de résolution des différends de l'Accord sur le commerce intérieur.

Résultat prévu — Protection de l'intégrité, de l'efficacité et de la compétitivité du marché dans les domaines de l'insolvabilité, de l'investissement étranger, des poids et mesures, de la constitution en société de régime fédéral et de la propriété intellectuelle.

1.2. Cadres de réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie

en ligne — Mettre en place une réglementation, des politiques, des procédures et des normes intérieures qui régissent le spectre et les industries des télécommunications ainsi que l'économie en ligne du Canada.

- Le Secteur des opérations régionales, avec l'appui du Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications, prendra des mesures pour faire en sorte que la gestion du spectre soit de la meilleure qualité possible afin de répondre aux besoins des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver ainsi que d'appuyer les mesures de sécurité adoptées pour les Jeux à Vancouver et à Whistler.

Le saviez-vous?

Industrie Canada jouera un rôle déterminant en assurant la disponibilité et l'intégrité des services de radiocommunications au cours des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Cet événement international important donnera l'occasion au Canada de montrer les capacités de premier plan à l'échelle mondiale de son secteur des télécommunications, et offrira au personnel chargé d'appuyer les travaux la possibilité de mettre en commun leurs compétences et leur expertise.

- Le Centre de recherches sur les communications Canada fournira le matériel à la Région du Pacifique en vue de la mise en place de l'infrastructure requise pour les Jeux d'hiver de 2010.

Le Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications, avec l'appui du Secteur de la politique stratégique, mènera plusieurs activités.

- Il tiendra deux ventes aux enchères du spectre. La première pour une licence nationale dans la bande de 849-851 mégahertz et dans la bande de 894-896 mégahertz, pour permettre de meilleurs services air-sol comme l'accès à Internet et l'envoi de messages électroniques à bord des aéronefs canadiens. La seconde sera une mise aux enchères simplifiée pour 10 licences dans les bandes de 2,3 et 3,5 gigahertz pour des services fixes comme Internet.
- Il se préparera en vue du passage à la télévision numérique le 31 août 2011, qui marquera l'arrêt de la transmission du signal analogique. À cette fin, il finalisera entre autres les nouvelles procédures et les règles de radiodiffusion pour la télévision numérique.
- Il tiendra des consultations sur diverses initiatives stratégiques visant le spectre et l'octroi de licences. Les consultations porteront notamment sur le renouvellement des services de communications personnelles et des licences de téléphonie mobile ainsi que sur les modifications liées aux règlements techniques visant l'offre de divers services mobiles et de services de transmission des données sur large bande. En outre, le Secteur amorcera des consultations sur les dispositions relatives à la politique et aux licences, afin de tirer parti du « dividende numérique » lorsque le Canada passera de la télévision analogique à la télévision numérique.

- Il mettra en œuvre la réponse du gouvernement à l'examen par le Parlement de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, y compris les propositions visant les avis et les rapports relatifs aux atteintes à la sécurité des données.
- Il collaborera avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et des intervenants canadiens pour mettre en place la [Déclaration de Séoul sur le futur de l'économie Internet](#).

Résultat prévu — L'infrastructure de radiocommunication et de télécommunications du Canada et l'économie en ligne sont régies par un cadre stratégique et réglementaire qui est moderne, efficient et efficace.

1.3. Programme des consommateurs — S'assurer que les consommateurs ont voix au chapitre dans l'élaboration des politiques gouvernementales et qu'ils sont des participants efficaces sur le marché.

- Le Bureau de la consommation du Canada améliorera son information en ligne et ses avis aux consommateurs, notamment dans le cadre de la [transition vers la télévision numérique](#). Le Bureau diffusera également l'information sur cette question par l'intermédiaire des journaux locaux dans toutes les régions du pays.
- Le Bureau continuera de travailler avec les bureaux provinciaux et territoriaux de même vocation en vue de protéger les consommateurs qui ont recours aux prêts sur salaire. Il se penchera aussi sur les moyens qui permettraient de renforcer la conformité aux lois fédérales et provinciales de protection des consommateurs et d'harmoniser les lois régissant la transmission des dossiers de crédit.
- Le Bureau collaborera avec le Conseil canadien des normes et l'Association canadienne de normalisation afin d'élaborer une norme internationale pour accroître la satisfaction des consommateurs à l'égard des transactions électroniques entreprise-consommateur.
- Le Bureau appuiera la recherche stratégique externe sur les intérêts du consommateur par l'intermédiaire d'un programme de contributions s'adressant aux organismes sans but lucratif de protection du consommateur. Il complètera les résultats obtenus en menant ses propres études stratégiques sur des grands enjeux de consommation, dont la vulnérabilité des consommateurs associée au revenu, à la littératie et au lieu de résidence; les comportements de consommation; et les consommateurs face aux nouvelles technologies.

Résultat prévu — Les intérêts des consommateurs sont représentés sur le marché et lors de l'élaboration des politiques gouvernementales.

1.4. Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur — Administrer et appliquer la *Loi sur la concurrence*, la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, la *Loi sur l'étiquetage des textiles* et la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*.

- Le Bureau de la concurrence Canada appuiera la modernisation des lois canadiennes sur la concurrence au profit des consommateurs et des entreprises, en mettant en œuvre plusieurs des recommandations du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence.
- Le Bureau continuera de travailler avec les organismes antitrust de diverses régions du monde pour lutter contre les cartels internationaux. Il s'efforcera aussi de découvrir les ententes pour truquer les soumissions et d'adopter des mesures dissuasives, en particulier dans le secteur public canadien.
- Lorsqu'il examinera les fusions et les acquisitions, le Bureau s'efforcera de mieux comprendre les marchés canadiens et étrangers. Il contestera les quelques cas qui pourraient nettement empêcher ou amoindrir la concurrence et donnera rapidement son aval aux cas qui pourraient avoir des retombées économiques favorables.
- Dans le cadre du [*Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation*](#), annoncé au printemps 2008, le Bureau amorcera des consultations pour assurer la clarté des expressions « Produit du Canada » et « Fabriqué au Canada » sur les produits de consommation.
- Le Bureau ciblera le nombre croissant d'indications fausses ou trompeuses d'efficacité ayant une incidence sur les Canadiens dans les secteurs de la santé et de l'environnement.
- En collaboration avec ses partenaires, le Bureau fera échec aux tentatives de fraude par marketing de masse. Ces tentatives sont effectuées entre autres par l'intermédiaire des banques, des compagnies de téléphone, des bureaux de poste, des fournisseurs de listes d'envoi et des entreprises de vérification des ventes. Le Bureau s'attaquera notamment aux tentatives de fraude par marketing de masse visant les consommateurs et les petites entreprises.
- Le Bureau continuera de mettre en tête de ses priorités la défense des intérêts dans le secteur de la santé. Il axera également ses efforts sur les professions autoréglementées et Internet.
- Le Bureau continuera à inciter les décideurs du gouvernement à faire confiance, dans la mesure du possible, aux forces du marché et à réglementer seulement lorsque c'est nécessaire et, dans ce cas, le moins possible.

Résultat prévu — Des marchés concurrentiels et des consommateurs qui sont capables de faire des choix éclairés.

Stratégie 2

Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences

Stratégie > Industrie Canada investit dans les sciences et la technologie afin de créer des connaissances nouvelles et de permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir.

Résultat stratégique d'Industrie Canada > Les sciences et la technologie ainsi que les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Résultat du gouvernement du Canada > Une économie axée sur l'innovation et le savoir

Industrie Canada appuie les investissements en sciences et technologie afin de créer des connaissances nouvelles et de permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir.

L'innovation est l'un des principaux moteurs de la création de richesse, de l'essor économique et du développement social des Canadiens dans l'économie du savoir. Les politiques et les programmes visant les sciences, la technologie et l'innovation améliorent la capacité du Canada en recherche-développement, en appuyant la recherche, la mise en application des résultats de la recherche et l'infrastructure de recherche, ainsi que le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste de personnel hautement qualifié.

Le Canada est un chef de file pour la recherche-développement au niveau des études supérieures, mais différents facteurs freinent sa capacité d'innovation. Parmi ces facteurs figurent la faiblesse des investissements dans la recherche-développement, la difficulté de commercialiser les résultats de la recherche fondamentale et la nécessité de toujours veiller à avoir accès à du capital et à du personnel hautement qualifié. Face à ces défis dans le secteur des sciences et de la technologie,

Acteurs clés

- > [Secteur science et innovation](#) et [Office des technologies industrielles](#)
- > [Secteur de l'industrie](#)
- > [Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications](#) et [Centre de recherches sur les communications Canada](#)
- > [Secteur de la politique stratégique](#)
- > [Conseil national de recherches Canada](#)
- > [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada](#)
- > [Conseil de recherches en sciences humaines du Canada](#)
- > [Agence spatiale canadienne](#)

le gouvernement du Canada a réitéré l'importance des investissements majeurs annoncés dans les trois derniers budgets (2,4 milliards de dollars en 2006, 2007 et 2008) et s'est engagé à faire d'autres investissements dans des projets en sciences et technologie reconnus d'importance internationale et menés au Canada.

La stratégie fédérale des sciences et de la technologie, intitulée [Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada](#), fournit un cadre global pour canaliser les investissements fédéraux importants en recherche fondamentale et appliquée (9,7 milliards de dollars par an). En outre, le nouveau [Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation](#) — un organisme consultatif ayant pour vocation de donner au gouvernement des avis stratégiques indépendants sur les enjeux en sciences et technologie et de produire régulièrement des rapports mesurant le rendement des sciences et de la technologie canadiennes par rapport aux normes d'excellence internationales — a recensé en septembre 2008 les grandes sous-priorités en sciences et technologie dans les domaines d'importance stratégique pour le Canada (www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/04160.htm). Les sous-priorités recommandées par le Conseil aideront les organismes voués à la recherche à élaborer et mettre en œuvre des programmes d'appui à la recherche et à fournir une orientation et des lignes directrices stratégiques propres à aider Industrie Canada à déployer ses efforts pour stimuler l'économie canadienne axée sur le savoir et l'innovation.

Les quatre activités de programme suivantes permettent à Industrie Canada de mener à bien cette stratégie.

1 Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation : Industrie Canada établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes à l'appui des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada, afin d'assurer l'efficacité des investissements du gouvernement et d'encourager le secteur privé à investir. Il travaille avec d'autres ministères et intervenants des secteurs public et privé pour créer un climat propice à l'innovation et pour promouvoir l'excellence scientifique et la compétitivité industrielle. Le Secteur science et innovation est le principal acteur chargé de la réalisation de cet objectif.

2 Centre de recherches sur les communications

Canada : Le Centre de recherches sur les communications Canada, qui est rattaché au Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT) d'Industrie Canada, effectue des travaux de recherche prospective. Ces travaux donnent un aperçu des technologies de pointe de demain dans le domaine des télécommunications et de l'information et des communications. Cela aide Industrie Canada à élaborer des politiques et règlements en matière de télécommunications; à améliorer la prise de décisions d'autres ministères concernant les technologies de l'information et des communications; et à combler le fossé de l'innovation en transférant les nouvelles technologies aux petites et moyennes entreprises canadiennes.

3 Avantage du savoir pour les industries

canadiennes ciblées : Industrie Canada transmet des connaissances et un savoir-faire à valeur ajoutée aux industries, aux groupes, aux personnes et à la société canadienne en général. Il peut ainsi créer les conditions propices à la recherche-développement et à la commercialisation de ses résultats, appuyer l'innovation, encourager et promouvoir les technologies, et renforcer les synergies entre l'industrie et le gouvernement. Le Secteur de l'industrie et le STIT jouent un rôle de premier plan en collaborant avec l'industrie, tandis que le Secteur science et innovation fait équipe avec les [organismes du Portefeuille](#) d'Industrie Canada (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le Conseil national de recherches Canada) ainsi qu'avec des partenaires externes (entre autres, la Fondation canadienne pour l'innovation, Génome Canada, la Fondation Pierre Elliott Trudeau et le Conseil des académies canadiennes).

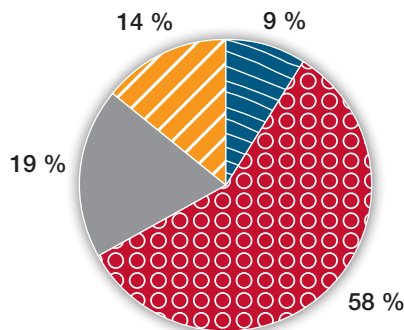
4 Office des technologies industrielles :





L'Office des technologies industrielles du Secteur science et innovation aide les industries canadiennes à accélérer le rythme de l'innovation en réalisant des investissements dans la recherche-développement. L'Office administre à l'heure actuelle l'[Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense](#). Cette initiative soutient la recherche industrielle du secteur

privé et le développement préconcurrentiel dans les industries canadiennes de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité, au moyen de contributions remboursables. L'Office gère aussi les projets entrepris auparavant dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada et du Programme de projets stratégiques industriels.

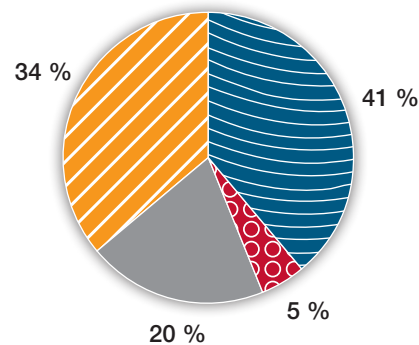
La figure ci-dessous présente une ventilation des dépenses prévues dans le cadre de la stratégie « Promouvoir l'économie du savoir », selon l'activité de programme.



Ressources humaines ministérielles (équivalents temps plein), selon l'activité de programme



-  Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation (59 ETP)
-  Centre de recherches sur les communications Canada (398 ETP)
-  Avantage du savoir pour les industries canadiennes ciblées (127 ETP)
-  Office des technologies industrielles (99 ETP)

Total des dépenses ministérielles prévues, selon l'activité de programme



-  Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation (264,3 millions de dollars)
-  Centre de recherches sur les communications Canada (35,4 millions de dollars)
-  Avantage du savoir pour les industries canadiennes ciblées (131,0 millions de dollars)
-  Office des technologies industrielles (221,4 millions de dollars)



■ Activités de programme et objectifs opérationnels pour 2009-2010

La présente section décrit les objectifs opérationnels particuliers d'Industrie Canada, qui sont associés à chaque activité de programme pour 2009-2010.

2.1. Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation — Établir l'orientation stratégique des politiques et des programmes à l'appui des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada.

- Le Secteur science et innovation continuera à fournir des avis en matière de politique scientifique et de politique d'encadrement des sciences. Il travaillera notamment avec d'autres ministères et organismes à vocation scientifique fédéraux, provinciaux et territoriaux, de même qu'avec les [organismes de développement régional](#) pour s'acquitter des engagements pris dans la stratégie des sciences et de la technologie.
- Le Secteur soutiendra les avis externes en matière de politique scientifique, notamment en appuyant le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation nouvellement créé. Le mandat du Conseil est de fournir au gouvernement du Canada des avis scientifiques et techniques fondés sur des données éprouvées concernant des enjeux déterminants pour le développement économique du pays et le bien-être social des Canadiens. Le Secteur sera aussi chargé de gérer les relations du gouvernement fédéral avec le Conseil des académies canadiennes.
- Le Secteur pilotera la gestion des responsabilités et obligations du Canada au chapitre de la politique en matière de sciences, de technologie et d'innovation, au sein d'instances multilatérales telles que le Groupe Carnegie, le Comité pour la politique scientifique et technologique de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le G8.
- Avec des partenaires comme les conseils subventionnaires fédéraux (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada), la Fondation canadienne pour l'innovation et Génome Canada, le Secteur s'emploiera à améliorer l'efficacité du financement de la recherche au niveau des études supérieures ainsi qu'à mesurer et à maximiser les retombées de ces investissements.
- Le Secteur collaborera avec le Conseil national de recherches Canada (CNRC) pour optimiser l'efficacité de la contribution du CNRC à la recherche fondamentale entreprise à des fins réglementaires, comme la métrologie et les codes du bâtiment, de même que la recherche et l'appui technique du CNRC en vue d'améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne.
- Le Secteur continuera de travailler avec les trois conseils subventionnaires afin de mettre en œuvre les [Bourses d'études supérieures du Canada Vanier](#), les [Chaires d'excellence en recherche du Canada](#) et les suppléments au titre de l'allocation pour études internationales, qui ont été annoncés dans le budget de 2008.

Résultat prévu — La politique d'encadrement des sciences, de la technologie et de l'innovation renforce la capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation.

2.2. Centre de recherches sur les communications Canada — Mener des recherches sur les technologies avancées de l'information et des télécommunications afin de disposer d'une source de conseils indépendante pour la politique publique et d'appuyer la mise au point de nouveaux produits et services pour le secteur des technologies de l'information et des communications.

- Le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) continuera de faire partie d'un consortium chargé de créer une plateforme viable pour le développement de services de santé partagés, axés sur les technologies de l'information et des communications. Cela vise à faciliter la planification du traitement des patients et à aider les équipes et les membres du personnel soignant à se préparer en vue de leur travail en salle d'opération, en salle d'urgence ou en clinique, ou au chevet des patients hospitalisés.
- Le CRC fournira des avis techniques prévisionnels à Industrie Canada, ainsi qu'au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et à Patrimoine canadien, à l'appui de l'élaboration des politiques et des règlements visant les nouveaux services de communication.
- En partenariat avec la Marine canadienne et ses alliés, le CRC fera la démonstration, au printemps 2009, des nouveaux concepts de gestion de réseau qu'il a élaborés dans le cadre de ses travaux visant à renforcer les capacités de communication des Forces armées dans des environnements hostiles.

Résultats prévus — Industrie Canada et les autres organisations gouvernementales reçoivent des avis techniques de qualité fondés sur la recherche pour élaborer les politiques, règlements et normes en matière de télécommunications et étayer les opérations gouvernementales.

Les entreprises canadiennes exploitent les technologies mises au point par le CRC pour élargir leur gamme de produits.

Le saviez-vous?

Le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) d'Industrie Canada est le centre d'excellence du gouvernement fédéral pour la recherche-développement en communications. Il constitue une source indépendante d'avis aux fins de l'élaboration des politiques publiques.

Le CRC a reçu plusieurs prix soulignant sa contribution au transfert et à la commercialisation de technologies, notamment pour reconnaître ses travaux sur le système de recherche et de sauvetage assisté par satellite (SARSAT). Sa participation au réseau de recherche Réseaux agiles tout-photoniques lui a également valu un prix pour l'innovation. Un fait saillant a été l'intronisation du CRC au Temple de la renommée des télécommunications du Canada.

2.3. Avantage du savoir pour les industries canadiennes ciblées — Fournir des connaissances et des compétences à valeur ajoutée concernant les industries canadiennes afin de créer les conditions propices à la recherche-développement et à la commercialisation, d'appuyer l'innovation, d'encourager et de promouvoir les technologies, et de renforcer la synergie entre l'industrie et le gouvernement.

- Le Secteur de l'industrie travaillera avec les intervenants du domaine des énergies renouvelables et de remplacement pour faire le point sur les progrès dans les capacités techniques canadiennes; définir les possibilités de développement industriel et de commercialisation; et explorer les partenariats nationaux et internationaux propices au développement commercial.
- Le Secteur de l'industrie travaillera avec des partenaires pour renforcer la commercialisation de la biotechnologie en stimulant la compétitivité mondiale des industries de la santé du Canada, qui sont des chefs de file mondiaux dans l'application pratique de la biotechnologie.
- Le Secteur science et innovation, le Secteur de l'industrie et les organismes du Portefeuille collaboreront pour faire en sorte que l'initiative de partenariat ciblée en recherche-développement dans le secteur de l'automobile, dotée d'un budget de 145 millions de dollars, tienne compte des priorités de recherche du secteur canadien de l'automobile et de ses besoins en matière d'innovation.
- Le Secteur de l'industrie travaillera avec l'industrie aérospatiale canadienne pour faire en sorte que l'avancement des technologies prioritaires permette aux entreprises canadiennes de participer aux grandes plateformes aéronautiques à venir.
- Le Secteur de l'industrie encouragera et favorisera l'adoption et l'adaptation des nouvelles technologies et compétences aux processus opérationnels en travaillant avec le secteur privé pour orienter l'élaboration de plusieurs [cartes routières technologiques](#).
- Le Secteur de l'industrie effectuera une recherche novatrice sur le secteur des services et le secteur manufacturier ainsi que sur les fonctions opérationnelles de base; il élaborera des indicateurs de rendement clés, des données de référence et des analyses de performance; et il utilisera les résultats de la recherche pour étayer les orientations stratégiques du gouvernement.
- Le Secteur de l'industrie effectuera des sondages et des consultations auprès des entreprises pour déterminer les possibilités et les difficultés qu'elles rencontrent dans la recherche-développement en nanotechnologie et dans la commercialisation des résultats, afin d'appuyer l'élaboration de politiques.

Résultat prévu — Engagement solide, mise en commun des connaissances et prestation de programmes pour renforcer la capacité de recherche-développement, d'adaptation technologique, de commercialisation et d'innovation dans les industries ciblées.

2.4. Office des technologies industrielles — Aider les industries canadiennes à accélérer leur rythme d'innovation en réalisant des investissements dans la recherche-développement qui auront des retombées sociales et économiques au profit de tous les Canadiens.

- L'Office des technologies industrielles, qui fait partie du Secteur science et innovation, continuera de gérer l'[Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense](#) ainsi que les projets entrepris auparavant dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada et du Programme de projets stratégiques industriels.

Résultat prévu — L'Office des technologies industrielles optimise une recherche-développement à la fine pointe dans les industries canadiennes ciblées.

Stratégie 3

Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité

Stratégie > Industrie Canada encourage l'innovation et la productivité des entreprises de façon à créer de la richesse et des emplois.

Résultat stratégique d'Industrie Canada > Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de richesse durable.

Résultat du gouvernement du Canada > Une croissance économique forte et un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux

Industrie Canada appuie l'innovation et la productivité des entreprises parce qu'elles créent de la richesse et des emplois. Pour contribuer à la compétitivité et à la productivité des entreprises, et être le fer de lance de la croissance économique, Industrie Canada offre une gamme de services axés sur les entreprises. Le Ministère collabore aussi avec ces dernières à titre individuel ou avec leurs associations pour assurer la prise en compte des points de vue de l'industrie dans l'élaboration des politiques commerciales, économiques, environnementales et sociales qui peuvent influencer sur le climat des affaires.

Dans une économie forte, les entreprises génèrent la richesse économique en investissant dans le capital humain et financier pour créer des produits et des services nouveaux et novateurs. Par l'intermédiaire de ses cadres législatifs, de ses leviers stratégiques, de ses partenariats avec l'industrie et de divers programmes, Industrie Canada joue un rôle de catalyseur pour le secteur privé en stimulant la croissance de l'économie.

Les quatre activités de programme suivantes permettent à Industrie Canada de mener à bien cette stratégie.

1 Économie de l'entrepreneuriat : Industrie Canada, par l'intermédiaire du [Secteur des Services axés sur le marché et les petites entreprises](#), sensibilise les différents services du gouvernement

Acteurs clés

- > [Secteur des Services axés sur le marché et les petites entreprises](#)
- > [Secteur des opérations régionales](#)
- > [Secteur de l'industrie](#)
- > [Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications](#)
- > [Secteur de la politique stratégique](#)

aux difficultés auxquelles se heurtent les petites entreprises, recommande des options en matière de politique et assure la prestation de programmes pour renforcer la croissance et la compétitivité des petites entreprises, et pour encourager et appuyer l'entrepreneuriat.

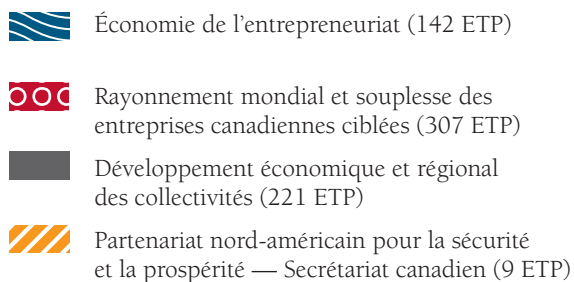
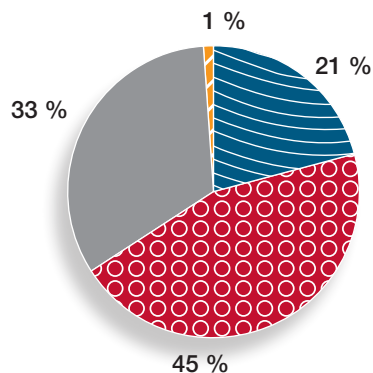
2 Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées : Le [Secteur de l'industrie](#) possède des connaissances et un savoir-faire à valeur ajoutée concernant les industries canadiennes. Cela lui permet d'assurer l'ancrage de ces dernières aux chaînes de valeur mondiale et de les aider à renforcer leurs partenariats mondiaux ainsi que leur capacité de faire face aux risques et de tirer parti des possibilités. Cela lui permet aussi de présenter le Canada comme un lieu idéal pour l'investissement étranger direct.

3 Développement économique et régional des collectivités : Industrie Canada fait la promotion du développement économique des collectivités ontariennes, de la même manière que les organismes de développement économique fédéraux appuient le développement d'autres régions du Canada, en renforçant la capacité dans des domaines comme l'infrastructure au sein des collectivités non métropolitaines. Le [Secteur des opérations régionales](#), qui comprend [FedNor](#), joue un rôle de premier plan dans la réalisation de cet objectif.

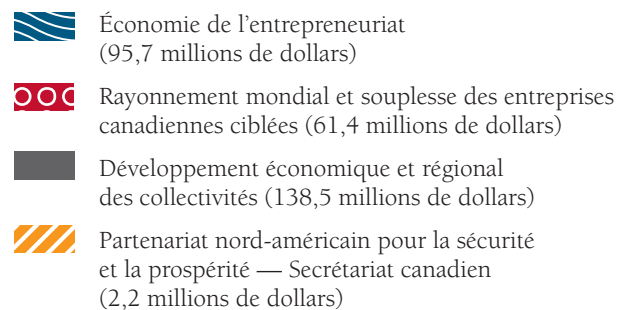
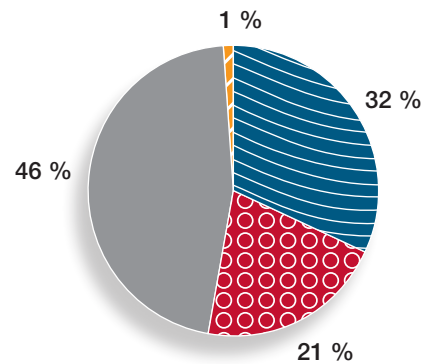
4 Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité : Le Secrétariat canadien chargé du [Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité](#) est hébergé par Industrie Canada. Le Secrétariat appuie le ministre de l'Industrie en pilotant l'engagement du Canada avec les États-Unis et le Mexique dans des dossiers ayant une incidence sur la prospérité et la sécurité en Amérique du Nord.

La figure ci-dessous présente une ventilation des dépenses prévues dans le cadre de la stratégie « Appuyer les entreprises », selon l'activité de programme.

Ressources humaines ministérielles (équivalents temps plein), selon l'activité de programme



Total des dépenses ministérielles prévues, selon l'activité de programme



■ Activités de programme et objectifs opérationnels pour 2009-2010

La présente section décrit les objectifs opérationnels particuliers d'Industrie Canada, qui sont associés à chaque activité de programme pour 2009-2010.

3.1. Économie de l'entrepreneuriat — Sensibiliser davantage les différents ministères aux défis auxquels se heurtent les petites entreprises, recommander des possibilités d'action, et assurer la prestation de programmes pour renforcer la croissance et la compétitivité des petites entreprises et pour encourager et appuyer l'entrepreneuriat ainsi que le démarrage et l'essor des entreprises.

- Le Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises continuera de collaborer avec les administrations provinciales, territoriales et municipales pour accélérer l'expansion de PerLE. Outre les permis et les licences, de nouveaux secteurs d'affaires et de nouveaux contenus seront introduits afin que PerLE soit encore plus utile aux Canadiens.
- Le Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises (plus précisément la Direction générale de la petite entreprise et du tourisme) mettra en œuvre de nouvelles dispositions visant le programme Entreprises Canada, conformément aux décisions prises par le gouvernement du Canada. La Direction générale mettra également en œuvre les améliorations apportées au Programme de financement des petites entreprises du Canada, qui ont été annoncées dans le budget de 2009 et visent à améliorer l'accès au financement de petites entreprises rentables dans l'ensemble du pays.

Résultats prévus — Utilisation par les petites et moyennes entreprises de l'information, des programmes et des services gouvernementaux leur étant destinés et facilitation de la conformité des entreprises (aux règlements fédéraux et provinciaux).

Intégration de l'information destinée aux entreprises sur les permis et licences, de tous les ordres de gouvernement, ajoutant de la valeur pour les clients de toutes les régions du pays.

Sensibilisation des clients d'Industrie Canada et des autres ministères ainsi que des intervenants externes aux points de vue et avis de la petite entreprise.

Amélioration de l'accès au financement par emprunt pour les petites et moyennes entreprises, et sensibilisation accrue au programme au sein des prêteurs, des petites et moyennes entreprises et des intermédiaires.

3.2. Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées — Posséder des connaissances et un savoir-faire à valeur ajoutée concernant les industries canadiennes afin d'assurer leur ancrage aux chaînes de valeur mondiales et de les aider à renforcer leurs partenariats mondiaux et leur capacité de faire face aux risques et de tirer parti des possibilités; et afin de présenter le Canada comme un lieu idéal pour l'investissement étranger direct.

- Le Secteur de l'industrie assurera la prestation de programmes et de services à l'appui des initiatives des industries canadiennes ayant pour but de les rendre plus viables et concurrentielles à l'échelle internationale. Ses efforts porteront tout particulièrement sur les activités suivantes :
 - collaborer avec le ministère de la Défense nationale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour élaborer les stratégies d'achat de matériel de défense en fonction de la Politique des retombées industrielles et régionales du Canada, laquelle devrait générer 500 millions de dollars en activités commerciales en 2009-2010.
 - par l'intermédiaire du [Mécanisme de financement structuré](#), aider à mettre en place l'infrastructure cruciale nécessaire afin que les chantiers navals canadiens disposent de la capacité requise pour répondre aux besoins à venir;

- par l'intermédiaire du [Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement](#) (PICTV), continuer d'appuyer les initiatives des industries canadiennes du textile et du vêtement pour renforcer leur compétitivité, en travaillant en partenariat avec les associations industrielles et en appuyant les projets destinés à favoriser les pratiques exemplaires, le marketing et l'innovation;
- par l'intermédiaire du volet Efficacité de la production textile du PICTV, continuer de contribuer aux projets des entreprises textiles visant à réorienter la production vers des produits à plus haute valeur ajoutée et à améliorer la productivité;
- effectuer de la recherche et des analyses, élaborer des politiques et collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux concernant les enjeux ayant une incidence sur la croissance et la compétitivité de l'industrie canadienne du tourisme.
- Le Secteur de l'industrie continuera à être un partenaire de premier plan des initiatives du gouvernement du Canada pour stimuler le commerce et les investissements, renforcer l'accès au marché et rationaliser la réglementation. Ses efforts porteront tout particulièrement sur les activités suivantes :
 - apporter une connaissance sectorielle experte dans le cadre d'initiatives commerciales stratégiques, dont des négociations commerciales et d'autres démarches bilatérales et multilatérales amorcées par le Canada auprès d'autres pays, et s'attaquer aux obstacles à l'accès aux marchés d'exportation;
 - effectuer de la recherche et mener des consultations à l'appui de l'élaboration de la politique fédérale concernant les conséquences de la mondialisation sur la recherche, l'innovation et la commercialisation des nanotechnologies et des produits connexes, de même que sur les applications de la biotechnologie dans les domaines de la santé et de l'industrie;
 - analyser les principales différences réglementaires entre le Canada et les États-Unis, qui ont des répercussions sur le commerce et l'investissement dans des secteurs particuliers, notamment en ce qui concerne la consommation de carburant et la sécurité des véhicules;
 - analyser l'efficacité et l'efficacité des règlements applicables aux industries de la santé pour renforcer la capacité des entreprises à commercialiser des produits novateurs sans retard ou coûts inutiles;
 - travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour aider les ministères à vocation réglementaire à mettre en œuvre le nouvel outil d'évaluation du marché;
 - contribuer aux efforts visant à recueillir des données sectorielles et à promouvoir des politiques dûment fondées pour faire en sorte que les conditions du marché intérieur demeurent concurrentielles, et appuyer les programmes fédéraux afin que les entreprises canadiennes tirent parti d'avantages en s'intégrant aux chaînes de valeur mondiales;
 - interagir avec les associations, les gouvernements et les entreprises chefs de file en vue de renforcer l'expertise canadienne dans le cadre d'événements mondiaux comme BIO 2009, le Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris 2009, le Salon de l'automobile de Tokyo 2009 et Globe 2010.

Résultat prévu — Forte mobilisation, partage des connaissances et prestation de programmes pour renforcer la capacité des industries canadiennes ciblées à se préparer en vue d'exploiter les possibilités des marchés mondialisés et de faire échec aux risques.

3.3. Développement économique et régional des collectivités — Promouvoir le développement économique des collectivités ontariennes; et appuyer et renforcer le rôle et la contribution des petites et moyennes entreprises à l'égard du bien-être économique du Canada en augmentant la capacité dans des domaines comme l'infrastructure au sein des collectivités non métropolitaines.

- Le Secteur des opérations régionales travaillera avec Infrastructure Canada pour déployer un ensemble de programmes d'infrastructure dans la province de l'Ontario, notamment le [Programme d'infrastructures Canada-Ontario](#), le [Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario](#), le [Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique](#), le supplément au titre du [Fonds sur l'infrastructure municipale rurale](#) et le [Fonds Chantiers Canada](#). Ces programmes représentent des centaines de millions de dollars d'investissements dans des projets d'infrastructure clés à l'échelle du pays.
- Le Secteur administrera le financement des infrastructures et canaliserá les investissements dans des projets conçus par les collectivités pour stimuler le développement économique. Cela permettra de renforcer la croissance, la viabilité et la compétitivité dans toutes les régions de l'Ontario, grâce à des infrastructures fiables dans les domaines de l'eau, du transport et de la gestion des déchets. Le Secteur renforcera par ailleurs la capacité des collectivités, notamment sur les plans du sport, du tourisme et du logement.
- Le Secteur administrera les programmes de développement économique tels que le [Programme d'eau potable de l'Ontario](#). Ce programme met à la disposition des municipalités ontariennes un financement à l'appui des projets d'eau potable et des changements aux normes régissant les réseaux d'adduction d'eau potable, qui ont été introduits par les lois et règlements du gouvernement de l'Ontario pour assurer la salubrité de l'eau potable.
- Le Secteur appuiera le développement économique dans les petites collectivités et les collectivités rurales à l'aide des programmes de FedNor, pour assurer la compétitivité des collectivités et de leurs entreprises sur le marché canadien et les marchés mondiaux. Par l'intermédiaire de FedNor,

le Secteur assurera la prestation des programmes suivants :

- le [Programme de développement du Nord de l'Ontario](#), offrant des contributions remboursables et non remboursables à des organismes sans but lucratif ainsi qu'à des petites et moyennes entreprises pour maximiser le potentiel durable du Nord de l'Ontario, ce qui permettra à cette région de réussir dans l'économie du savoir;
- le [Programme de développement des collectivités](#), offrant un financement remboursable à des petites entreprises locales, de même que de l'information commerciale, des services consultatifs et une aide au développement et à la mise en œuvre de plans communautaires stratégiques. Ces plans favoriseront l'autonomie des collectivités et les outilleront pour qu'elles donnent leur pleine mesure et parviennent à un développement socioéconomique durable;
- le [Programme de développement de l'Est de l'Ontario](#), effectuant des investissements dans des initiatives de développement des collectivités — notamment le développement des entreprises, le perfectionnement des compétences, l'accès au capital, le recrutement et le maintien en poste des jeunes, et les améliorations technologiques — propres à créer les conditions propices à l'accroissement des possibilités d'affaires et d'emploi dans la région.

Résultat prévu — Un climat d'affaires propice à l'entrepreneuriat, aux collectivités durables, à la croissance et à la compétitivité à l'échelle du Canada et prenant en compte les perspectives régionales.

3.4. Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) — Diriger l'engagement du Canada dans le cadre du PSP.

- Le Secrétariat canadien du PSP continuera d'appuyer le ministre de l'Industrie en tant que principal ministre et dirigeant canadien dans le cadre du Plan de travail pour la prospérité, lequel est axé sur la promotion de la croissance, de la compétitivité et de la qualité de vie en Amérique du Nord. Le Secrétariat fournira des avis et participera aux préparatifs du Sommet des leaders nord-américains qui se tiendra en 2009 au Mexique.
- Le Secrétariat travaillera en étroite collaboration avec d'autres ministères et représentants officiels des États-Unis et du Mexique pour assurer la mise en œuvre des priorités des chefs d'État.
- Industrie Canada continuera à jouer un rôle de premier plan dans la gestion du Fonds de recherche sur les frontières nord-américaines, la sécurité et la prospérité, qui vise à améliorer notre connaissance actuelle de l'incidence des mesures frontalières sur la compétitivité canadienne.
- Le Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications continuera de travailler avec les États-Unis et le Mexique, dans le cadre du PSP, à la mise en œuvre de la [Déclaration sur la libre circulation de l'information et du commerce en Amérique du Nord](#).

Résultat prévu — Promotion satisfaisante des intérêts et priorités stratégiques canadiens dans le contexte nord-américain.





Instruments stratégiques

Les instruments stratégiques d'Industrie Canada lui fournissent le soutien fondamental pour mettre en œuvre ses stratégies clés et concrétiser ses résultats stratégiques. La présente section fait état des objectifs du Ministère se rapportant aux instruments stratégiques suivants :

- gestion axée sur les gens;
- responsabilité de gestion;
- fonctions ministérielles.

Gestion axée sur les gens

Une planification efficace des ressources humaines exige une connaissance approfondie de la situation actuelle du Ministère pour ce qui est des ressources humaines et de l'état de la gestion axée sur les gens. Cela exige aussi une compréhension de la capacité et des compétences requises en matière de ressources humaines pour exécuter le mandat du Ministère et mener à bien ses stratégies et objectifs opérationnels.

Industrie Canada est aux prises avec d'importants défis attribuables à la démographie et à la concurrence, qui ont une incidence sur les initiatives du Ministère destinées à renforcer la viabilité à long terme de son effectif :

- les réalités démographiques de l'effectif ministériel, notamment les départs à la retraite prévus, un marché du travail concurrentiel exigeant des compétences spécialisées, la nécessité d'augmenter le nombre d'employés bilingues, ainsi que les difficultés connexes touchant le recrutement, le maintien en poste et le perfectionnement;
- la nécessité d'harmoniser les processus de planification des activités et des ressources humaines avec le processus d'affectation des ressources;

- les pressions accrues en vue du partage des analyses stratégiques et du savoir ministériel.

La composition de l'effectif d'Industrie Canada évolue, les moyennes d'âge augmentant et les départs à la retraite se faisant plus nombreux. En 2007-2008, la moyenne d'âge des employés était de 44 ans, et 34 p. 100 de l'effectif avait plus de 50 ans. Près du tiers des employés seront admissibles à la retraite dans les cinq prochaines années, et le taux de départs du Ministère dépasse le taux de recrutement depuis quatre ans. Compte tenu des tendances actuelles en matière de recrutement et de départs, l'effectif d'Industrie Canada diminuera de 6,5 p. 100 d'ici 2013¹.

L'effectif d'Industrie Canada comprend de nombreux groupes professionnels. Le Ministère est le principal employeur d'agents commerciaux et d'examineurs de brevets du gouvernement fédéral. Ces deux groupes éprouvent des difficultés en raison du faible taux de promotions internes et des pénuries de recrutement, respectivement. D'après les données démographiques, les groupes ci-dessous requièrent une attention particulière et des stratégies visant à assurer le recrutement et le maintien en poste d'employés de talent².

¹ Cette année, le Groupe de la direction est particulièrement touché par les répercussions des changements démographiques. Au 31 mars 2008, 49,7 p. 100 des employés de ce groupe avaient 50 ans ou plus, et 46,1 p. 100 d'entre eux pouvaient opter pour la retraite d'ici 2009-2010.

² *Aperçu stratégique : recrutement et départs*, présentation au Comité de gestion, le 24 avril 2008.

| Indicateurs | Groupes professionnels à risque | Secteurs d'Industrie Canada touchés |
|------------------------------------|--|---|
| Vieillessement de l'effectif | Direction (EX) | ○ Tous les secteurs |
| | Services techniques (TI) | ○ Mesures Canada |
| Taux élevé de départs | Gestion des ressources humaines (PE) | ○ Direction générale des ressources humaines |
| | Gestion financière (FI) | ○ Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration |
| | Économique et services de sciences sociales (EC) | ○ Secteur des Services axés sur le marché et les petites entreprises |
| | | ○ Secteur de l'industrie |
| | | ○ Secteur de la politique stratégique |
| | | ○ Secteur science et innovation |
| Pénuries de recrutement | Examen des brevets (SG-PAT) | ○ Office de la propriété intellectuelle du Canada |
| Faible taux de promotions internes | Commerce (CO) | ○ Secteur de l'industrie |
| | | ○ Bureau du surintendant des faillites Canada |
| | | ○ Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications |
| Pression du marché du travail | Examen des brevets (SG-PAT) | ○ Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications |
| | Génie (EN) | ○ Centre de recherches sur les communications Canada |
| | Systèmes d'ordinateurs (CS) | ○ Bureau principal de l'informatique |
| | | ○ Office de la propriété intellectuelle du Canada |

Les stratégies de renouvellement et la planification de la relève sur une base sectorielle (et en fonction des groupes de compétence) joueront un rôle important pour composer avec les départs à la retraite prévus. Elles feront en sorte qu'un nombre suffisant de travailleurs offrant un ensemble de compétences

adéquat soit en place pour mener à bien les activités ministérielles. Le processus de planification des ressources humaines du Ministère vise à assurer que les stratégies, plans et progrès permettent de contrôler ces facteurs de risque.

Stratégie de gestion axée sur les gens pour le renouvellement et les résultats

Les difficultés inhérentes au vieillissement de l'effectif et au nombre croissant de départs à la retraite à Industrie Canada offrent la possibilité d'un virage culturel sur le plan de la gestion axée sur les gens. Dans le contexte du renouvellement de la fonction publique, Industrie Canada a évalué la composition de son effectif actuel et a dressé le bilan de la gestion axée sur les gens au sein du Ministère. Il a aussi cerné les lacunes et défini avec clarté l'état futur de la gestion axée sur les gens en vue de mobiliser, d'harmoniser et de canaliser les efforts pour faire de cette vision une réalité.

Piliers de la gestion axée sur les gens

La stratégie de gestion axée sur les gens d'Industrie Canada est structurée en fonction de quatre piliers : le perfectionnement du leadership; le recrutement et le renouvellement des employés; l'excellence du service des ressources humaines et l'amélioration du rendement; et l'intégrité et la responsabilisation.

Industrie Canada envisage l'état futur des piliers de la gestion axée sur les gens comme il est décrit ci-dessous. Le Ministère s'est engagé à atteindre les buts inhérents à chaque pilier d'ici 2011 et a établi les principales mesures lui permettant de rendre compte de ses progrès.

Perfectionnement du leadership

- Le potentiel des cadres est géré activement, de manière à assurer leur perfectionnement et leur maintien en poste.
- La prochaine génération de cadres supérieurs est formée au sein de l'organisation.
- Les cadres supérieurs hautement performants qui se trouvent à mi-carrière sont attirés par les défis et les perspectives de perfectionnement et d'avancement professionnels qu'offre le Ministère.
- Les gestionnaires de tous les niveaux bénéficient de possibilités de perfectionnement du leadership et sont bien outillés pour diriger et motiver leurs employés.

Recrutement et renouvellement des employés

- Le recrutement de l'effectif reflète la diversité du Canada dans plusieurs filières professionnelles en évolution pour surmonter le défi du nombre croissant de départs à la retraite et pour simplifier les mécanismes de promotion interne.
- Les employés obtiennent de l'avancement grâce à des programmes de perfectionnement professionnel qui appuient le développement des compétences et fournissent une rétroaction systématique et rigoureuse sur le rendement ainsi que des possibilités d'apprentissage intégrées.
- Les employés acquièrent un sentiment d'appartenance au Ministère qui ne fait que croître grâce aux occasions qui leur sont offertes d'explorer diverses affectations professionnelles, au sein d'une culture qui favorise de solides relations entre les pairs, l'encadrement systématique, le transfert de connaissances et la rétroaction de la part des dirigeants de haut niveau.
- En tant qu'ambassadeurs du Ministère, les employés comprennent les principaux objectifs stratégiques. Ils connaissent bien leur rôle et savent qu'ils peuvent rechercher des affectations pour se perfectionner au sein de l'organisation.
- La direction et les professionnels des ressources humaines travaillent ensemble pour obtenir des résultats à valeur ajoutée découlant de la gestion axée sur les gens, en améliorant le milieu de travail, en réduisant les délais d'embauche, en appuyant le perfectionnement des employés et en gérant efficacement le rendement.

Excellence du service des ressources humaines et amélioration du rendement

- La rapidité du service et la satisfaction de la clientèle sont des instruments clés dans la mesure où ils témoignent de la valeur des activités de la Direction générale des ressources humaines d'Industrie Canada.
- La Direction générale est reconnue pour son approche axée sur le client et sa culture axée sur le rendement.
- La Direction générale connaît les besoins de ses clients, ce qui garantit la valeur de ses activités de recrutement et de conception organisationnelle; elle offre des services consultatifs en matière de conformité et de gestion du risque de façon continue.
- La productivité est améliorée par l'utilisation d'une technologie automatisée de gestion de la charge de travail ainsi que par l'autonomie accrue des gestionnaires et des employés.
- Un système centralisé de gestion des dossiers faisant autorité détient l'information sur tous les employés du Ministère, optimisant l'efficacité et la polyvalence.

Intégrité et responsabilisation

- Les organismes de surveillance des employés et des ressources humaines ont confiance dans les pratiques de la gestion axée sur les gens d'Industrie Canada.
- Le Ministère est reconnu pour ses méthodes novatrices de gestion des ressources humaines.
- Le Ministère obtient la cote la plus élevée possible du Cadre de responsabilisation de gestion pour l'excellence de sa gestion axée sur les gens.

■ Plan d'action de l'équité en matière d'emploi

Industrie Canada s'efforce d'offrir un milieu de travail privilégié en favorisant un climat propice à la communication, au respect, à l'égalité d'accès à l'emploi et aux possibilités de promotion pour tous.

Le Ministère reconnaît qu'il est avantageux d'avoir une main-d'œuvre diversifiée et d'offrir un climat de travail où tous les employés peuvent réaliser leur potentiel. Cela rend l'organisation plus attrayante et stimulante, et aide Industrie Canada à développer ses activités dans les différents marchés et collectivités qu'il sert. La diversité est la clé de la créativité, de l'innovation et de l'excellence, mais sa mise en place requiert la mobilisation de tous les employés.

En conséquence, le Ministère a pris l'engagement de créer un milieu de travail productif, accueillant et stimulant permettant à chaque employé de contribuer selon ses capacités.

Afin d'atteindre les buts relatifs à la gestion axée sur les gens, le Plan d'action de l'équité en matière d'emploi de 2007-2010 du Ministère met l'accent sur quatre objectifs hautement prioritaires :

- Exercer sa responsabilité par le leadership et l'engagement.
- Améliorer la représentation des groupes désignés là où ils sont sous-représentés, dans tout le Ministère et au sein des secteurs, directions générales et régions.
- Mettre l'accent sur une culture inclusive qui favorise l'intégration satisfaisante des employés appartenant aux groupes désignés et leur maintien en poste.
- Alimenter une culture organisationnelle qui fait place à la diversité.

Pour assurer la réalisation de ces objectifs, le Plan comporte des stratégies et des actions concrètes, tant à l'échelle ministérielle que sectorielle.

En outre, les membres du Comité consultatif sur l'équité en matière d'emploi et la diversité — qui comprend des représentants des quatre groupes désignés en vertu de l'équité en matière d'emploi, des gestionnaires et des personnes intéressées de l'administration centrale et des régions — conjuguent leurs efforts pour créer un milieu de travail inclusif. Les membres communiquent leur point de vue ainsi que des avis et des recommandations à la haute direction sur les enjeux ayant une incidence sur le recrutement, le maintien en poste, l'avancement professionnel, la suppression des obstacles et l'accessibilité des groupes désignés.

- À la fin de l'exercice 2007-2008, l'effectif d'Industrie Canada reflétait la disponibilité au sein de la population active de tous les groupes d'employés visés par l'équité en matière d'emploi. Dans le cadre de l'initiative de renouvellement de la fonction publique menée en 2007-2008 par le Ministère, 33 employés nouvellement recrutés (27,5 p. 100) se sont identifiés comme étant membres d'une minorité visible. On s'attend à ce que les efforts de recrutement externe accomplis en 2008-2009 continuent d'accroître la représentation des minorités visibles au sein du Ministère.

Industrie Canada — Un travail qui fait la différence

Chaque jour, des milliers de Canadiens talentueux se rendent au travail à Industrie Canada. Ils y vont pour relever des défis et parce qu'ils savent qu'ils jouent un rôle important dans la vie des Canadiens.

Nous sommes fiers de notre travail. Dans le cadre de celui-ci, nous nous efforçons de privilégier le marché canadien, d'appuyer les entreprises et de promouvoir l'économie du savoir.

Les professionnels nouvellement recrutés et les experts chevronnés d'Industrie Canada sont une source d'idées et de solutions inédites. Ils apportent avec eux les talents uniques et les enseignements précieux tirés de l'expérience, qui leur sont utiles pour traiter les aspects techniques, économiques et industriels inhérents à la politique publique du Canada. La nature de notre travail et le professionnalisme de nos collègues font du travail à Industrie Canada une expérience fascinante et valorisante.

Respect

Nous accordons de l'importance à la diversité de notre effectif. L'éventail de perspectives qu'apportent les employés dans le cadre du travail que nous accomplissons est très utile. C'est pourquoi nous nous efforçons de faire en sorte que notre milieu de travail soit équitable, accommodant et respectueux, et que notre effectif soit représentatif de la diversité sociale et ethnique du Canada. Parallèlement, nous créons une ambiance qui incite à utiliser indifféremment l'une ou l'autre des langues officielles. Nous veillons aussi à ce que les services d'Industrie Canada soient offerts dans les deux langues officielles, et nous encourageons et appuyons nos employés pour qu'ils renforcent leur capacité de travailler dans leur seconde langue officielle.

Croissance

L'apprentissage continu constitue un volet important de notre travail. Industrie Canada appuie la croissance professionnelle et personnelle de ses employés. Chaque employé, en collaboration avec son gestionnaire, peut élaborer un plan d'apprentissage adapté à ses besoins personnels, qui peut inclure des possibilités de perfectionnement professionnel, d'avancement, d'encadrement et de formation. En outre, les réseaux de jeunes professionnels organisent diverses activités comme des événements de réseautage et des exercices de renforcement des liens, qui contribuent à façonner notre milieu de travail. Le Secteur de l'industrie, le Secteur du Spectre, technologies de l'information et télécommunications,

le Secteur de la politique stratégique et le Bureau de la concurrence Canada ont mis en place des réseaux de jeunes professionnels auxquels tous les employés peuvent adhérer librement.

Renouvellement

Faire du Ministère un lieu de travail idéal ne se limite pas à un simple exercice de gestion. C'est un projet ambitieux qui repose sur l'engagement et la mobilisation de tous les employés et gestionnaires à tous les échelons de l'organisation. Il s'agit de miser sur les idées des gens et de fournir des avis et des services de qualité. Il s'agit de recruter et de perfectionner des employés motivés qui veulent vraiment que leur travail donne des résultats tangibles. Industrie Canada s'efforce de favoriser un milieu de travail et une culture qui appuient les travailleurs du savoir d'aujourd'hui mais demeurent suffisamment souples pour que nous puissions avec confiance relever les défis de demain.

Notre
travail fait
vraiment une
différence

Responsabilité de gestion

Industrie Canada regroupe de nombreuses entités ayant toutes un mandat distinct. Les activités de programme sont diversifiées et grandement tributaires de partenariats, et ont des répercussions sur une grande variété d'intervenants.

Le Ministère réussit son intégration par l'intermédiaire de la [Structure de gestion, des ressources et des résultats](#). Cette structure établit des résultats stratégiques communs et une structure de gouvernance qui rassemble les cadres supérieurs de tous les secteurs de l'organisation à l'aide de comités. Ces comités jouent un rôle dans le processus décisionnel, les choix stratégiques et la mobilisation de la direction. Ils fournissent des avis au Comité de direction qui appuie le sous-ministre et le sous-ministre délégué principal dans l'exercice de leurs responsabilités de gestion au sein du Ministère.

Pour renforcer la supervision de la gestion, Industrie Canada s'est doté en octobre 2007 du Comité ministériel de vérification, lequel est constitué de membres externes. Le Comité fournit une orientation et des avis objectifs sur la gestion du risque, les contrôles internes et les mécanismes de gouvernance du Ministère.

Par ailleurs, en mettant en œuvre la Politique sur la vérification interne et la nouvelle Politique d'évaluation du Conseil du Trésor, la Direction générale de l'évaluation et de la vérification renforcera la surveillance de la gestion. À cette fin, elle donnera suite aux priorités ministérielles; aidera la direction du Ministère à renforcer l'efficacité, l'efficacité et l'économie des opérations; et appuiera un processus décisionnel éclairé ainsi qu'un rendement et une responsabilisation accrues à l'échelle du Ministère.

Industrie Canada a recours à l'évaluation annuelle du [Cadre de responsabilisation de gestion](#) pour mettre en évidence les forces de la gestion et les possibilités d'amélioration. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a rendu hommage au Ministère pour la qualité de ses cadres de gestion liés à la technologie de l'information, au contrôle financier ainsi qu'à la sécurité et à la continuité des activités. Au cours de l'exercice écoulé, les efforts ont été axés sur le renforcement des cadres de mesure du rendement et de reddition de comptes, la gestion du risque, la gestion de l'information, la gestion de l'actif et la gestion de projets.



■ Objectifs de gestion pour 2009-2010

Cadre de rendement ministériel

Industrie Canada mettra en œuvre le nouveau cadre de mesure du rendement, qui établit les résultats prévus à l'égard des programmes, les indicateurs et les cibles de rendement, ainsi qu'une stratégie en matière de collecte de données, de surveillance et de présentation de rapports. La mise en œuvre du Cadre renforcera le processus décisionnel de la direction en ce qui concerne la planification de programmes, l'établissement des priorités et l'affectation des ressources. De plus, on obtiendra de meilleurs renseignements sur le rendement à l'appui des évaluations de programme et des vérifications.

Gestion efficace du risque

Industrie Canada mettra sur les progrès réalisés en 2008-2009 en jetant les bases d'une approche ministérielle de la gestion du risque. Faisant fond sur le travail effectué pour renouveler le profil de risque d'Industrie Canada, le Cadre de gestion intégrée du risque sera déployé au niveau opérationnel. On disposera ainsi d'un profil de risque pour chacun des programmes d'Industrie Canada, conformément à l'Architecture des activités de programme. Ce document approuvé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada détermine la façon dont le Ministère alloue et gère les ressources qui lui sont confiées pour atteindre les résultats visés.

Gestion efficace de l'information

Industrie Canada s'est doté d'un programme pluriannuel de gestion de l'information (GI). Ce programme vise à faire en sorte que l'information ministérielle soit gérée de manière efficace et efficiente à l'appui de la prestation de programmes et de services; favorise la prise de décisions éclairées; facilite l'exercice de la responsabilité, la transparence et la collaboration; et préserve l'accès à l'information et aux dossiers pour les générations actuelles et futures.

En 2009-2010, le Ministère mettra l'accent sur la mise en place des éléments de base du programme de GI : établissement des structures de gouvernance, des politiques et des lignes directrices régissant la GI à l'appui de la gestion de l'information; élaboration d'une stratégie pour mettre en place une gestion spécialisée de l'information; et élaboration d'une structure de classification en fonction du travail, permettant à Industrie Canada d'organiser ses ressources en matière d'information d'après l'Architecture des activités de programme du Ministère.

Gestion stratégique de la technologie de l'information

Une stratégie relative à la technologie de l'information (TI) sera en place pour 2009-2010. Cette stratégie, qui s'échelonne sur une période de cinq ans, appuiera l'évolution soutenue des systèmes et processus de TI, et renforcera la capacité d'Industrie Canada à assurer la prestation de services aux Canadiens grâce à la TI. Les principaux thèmes de la stratégie sont de promouvoir l'harmonisation des investissements en TI avec les buts opérationnels du Ministère et d'encourager une plus grande collaboration horizontale dans l'élaboration de systèmes au sein d'Industrie Canada et à l'échelle du gouvernement.

Gestion efficace de l'actif

Industrie Canada mettra en œuvre le Cadre de gestion des biens immobiliers ainsi que la politique et les mesures du rendement connexes élaborées en 2008-2009. Ces outils renforceront le processus décisionnel en matière d'investissement, qui est présenté dans la mise à jour annuelle du Plan d'investissement du Ministère.

Fonctions ministérielles

Les fonctions et services ministériels qui suivent permettent à Industrie Canada d'exécuter ses programmes et services de façon efficace et efficiente. L'intégration de ces fonctions habilitantes au processus de planification des activités constitue un facteur clé de réussite.

Organisation

Fonctions et services

[Direction générale des communications et du marketing](#)

Fournir des avis, assurer la gestion des enjeux et appuyer les activités de communication du ministre, du Ministère, des organismes et des partenaires du Portefeuille.

Élaborer les plans de communication pour les mémoires au Cabinet, les présentations au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que l'ensemble des stratégies et des plans de communication ministériels.

Dans le cadre des relations avec les médias, assurer le soutien et les services au cabinet du ministre, aux ministres d'État et au Ministère, notamment la surveillance des médias, la réponse aux appels des journalistes et la préparation des sommaires et des analyses qui leur sont destinés.

Gérer les programmes ministériels de recherche sur l'opinion publique et de publicité.

Préparer les produits de communication tels que les allocutions, les communiqués de presse et les infocapsules, et prendre en charge les services de révision et de traduction.

Gérer le site Web, les communications internes ainsi que les services de marketing, de publication et de production du Ministère.

[Direction générale des ressources humaines](#)

Offrir des avis axés sur le client concernant les pratiques exemplaires en matière de gestion des ressources humaines pour assurer le maintien en poste d'un effectif productif et dynamique.

Offrir une gamme de services aux gestionnaires et aux employés, en prenant en charge notamment la dotation, la classification, la rémunération et les avantages sociaux, les relations syndicales-patronales, la gestion du rendement et la planification de l'effectif; et fournir des analyses et de l'information.

Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration

Fournir de l'information sur les politiques, systèmes, processus et normes de gestion des finances et du matériel, en conformité avec la fonction de contrôleur moderne.

Appuyer le dirigeant principal des finances et le Ministère en fournissant des avis stratégiques et un savoir-faire sur la planification et les pratiques modernes de mesure du rendement, en facilitant la mise en œuvre du Cadre de responsabilisation de gestion, en pilotant les processus de gestion et de planification du risque ministériel et en présentant des rapports sur ces questions.

Stimuler l'investissement du secteur privé dans l'économie canadienne grâce à des programmes d'aide financière rentables, en partenariat avec d'autres secteurs au sein du Ministère et d'autres agents externes.

Gérer l'administration des biens immobiliers, c'est-à-dire l'acquisition et l'aliénation de locaux, la gestion des locaux, les aires de stationnement, la connectivité, l'acquisition de meubles et d'ameublements et le contrôle de ceux-ci, les déménagements et les réinstallations; et diriger un programme proactif de sécurité en milieu de travail.

Fournir une large gamme de services de sécurité visant à assurer la sécurité de tous les employés et biens d'Industrie Canada, de même que la continuité des fonctions et des services essentiels.

Direction générale de la gestion de l'information

Assurer le leadership au niveau ministériel et élaborer des politiques, lignes directrices, normes et procédures pour la gestion de l'information ministérielle, quel qu'en soit le support, afin d'appuyer la prestation de programmes et de services et de faire en sorte qu'Industrie Canada rende compte de ses activités et s'acquitte de ses responsabilités en matière juridique, commerciale et de reddition de comptes.

Gérer les obligations juridiques du Ministère et la conformité à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, traiter les demandes d'accès et favoriser la sensibilisation à ces lois pour assurer la conformité du Ministère.

Orienter les employés d'Industrie Canada vers l'information essentielle et leur donner accès au savoir-faire indispensable pour mener à bien les fonctions inhérentes à la capacité ministérielle en matière d'élaboration des politiques, de prise de décisions et de communication avec la population canadienne.

Piloter l'élaboration et le déploiement des systèmes de gestion du contenu du Web ainsi que des normes de gestion de l'information connexes, élaborer et superviser les politiques et les procédures régissant le service en ligne, fournir les fonctions de mesure et d'assurance de la qualité Web pour le Ministère, assurer la publication centralisée dans le Web et exploiter le Centre de services Web.

Bureau principal de l'informatique

Offrir aux employés d'Industrie Canada les services et l'appui en matière de TI, notamment un centre de données, les services de réseau et d'Internet; la gestion des serveurs et du stockage; et la gestion des postes de travail.

Superviser la planification et la gouvernance de la TI, la gestion de projets, ainsi que la gestion de l'architecture et des relations-clients de la TI pour le Ministère.

Doter le Ministère de services d'élaboration d'applications de TI, notamment au niveau de la planification, de la conception, du renforcement, de l'exploitation et de la maintenance.

[Direction générale de l'évaluation et de la vérification](#)

Assurer une couverture pertinente de la vérification interne, conformément au plan approuvé de vérification interne axé sur le risque du Ministère.

Élaborer des cadres d'évaluation pour les nouveaux programmes et services ainsi que pour les principales initiatives.

Effectuer des études d'évaluation concernant les programmes, services et initiatives, conformément au plan d'évaluation quinquennal du Ministère.

Fournir des services de secrétariat au Comité ministériel de vérification et au Comité ministériel d'évaluation.

Fournir des connaissances spécialisées en comptabilité dans le cadre des projets de vérification et d'examen spécial du Ministère.

Secteur des opérations régionales

Sous la direction fonctionnelle de la Direction générale des communications et du marketing, de la Direction générale des ressources humaines et du Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration, le Secteur des opérations régionales offre l'appui suivant à tous les secteurs situés en région :

- les services de communication;
- les services de gestion des ressources humaines;
- la gestion financière et les services administratifs.

Secteur de la politique stratégique

Gérer la procédure ministérielle pour la planification stratégique prioritaire, notamment l'analyse du discours du Trône et du budget fédéral, et maintenir des communications efficaces avec les organismes centraux.

Appuyer la recherche et les discussions stratégiques, et coordonner les séances d'information du Cabinet.

Élaborer et planifier le programme stratégique du Ministère et appuyer sa mise en œuvre.

Gouvernance et prise de décisions

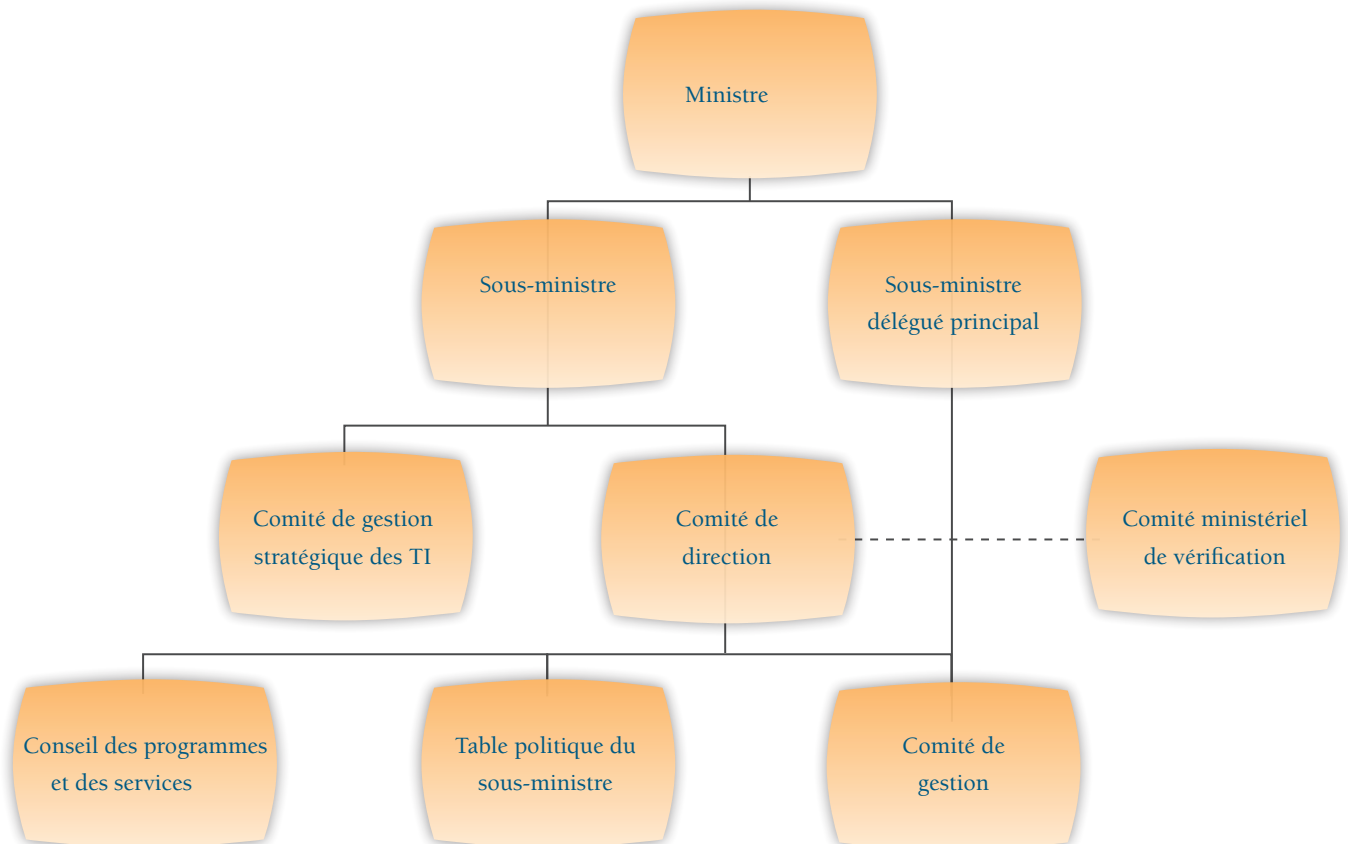


Le ministre de l'Industrie, sous l'autorité de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, est responsable de la conception et de l'élaboration de l'ensemble des politiques et des programmes. Le ministre a compétence sur les questions stratégiques concernant l'industrie; le commerce; la science; la consommation; les sociétés par actions et les valeurs mobilières; la concurrence et les restrictions au commerce, y compris les fusions et les monopoles; la faillite et l'insolvabilité; la propriété intellectuelle; les télécommunications; l'investissement; la petite entreprise; et le développement économique régional de l'Ontario.

Le sous-ministre et le sous-ministre délégué principal aident le ministre à s'acquitter de ses responsabilités et à rendre compte au Parlement.

Industrie Canada dispose de plusieurs comités de la haute direction qui œuvrent à l'appui des dirigeants et, au bout du compte, du ministre. Ces comités permettent l'élaboration et l'exécution de politiques et de programmes, et ils supervisent la gestion de l'appareil ministériel. La structure des comités s'articule en fonction des opérations (Comité de gestion, Comité de gestion stratégique des TI et Conseil des programmes et des services), des politiques (Table politique du sous-ministre) et d'une supervision indépendante (Comité ministériel de vérification). Ces comités fournissent des avis au Comité de direction qui aide le sous-ministre et le sous-ministre délégué principal à s'acquitter de leurs responsabilités de gestion pour le Ministère.

Structure du Comité de la haute direction d'Industrie Canada



Annexe A

Plans d'évaluation et de vérification interne pour 2009-2010

Le tableau ci-dessous présente les projets de vérification approuvés en mai 2008 dans le cadre du plan pluriannuel de vérification interne axé sur le risque (de 2008-2009 à 2010-2011). Le plan de vérification pour 2009-2010 sera revu et réexaminé aux fins d'approbation au début de 2009.

| Nom de la vérification interne | Type de vérification | Date d'achèvement prévue (2009-2010) |
|---|---|--------------------------------------|
| Revue et réingénierie des systèmes informatiques de gestion du spectre | Vérification de système en voie d'élaboration | Juin 2009 |
| Office de la propriété intellectuelle du Canada | Vérification prévue | Juin 2009 |
| Bureau du surintendant des faillites Canada | Vérification prévue | Septembre 2009 |
| Gestion des projets de technologie de l'information | Vérification prévue | Septembre 2009 |
| Mise en œuvre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense | Vérification prévue | Décembre 2009 |
| Gestion du matériel | Vérification prévue | Septembre 2009 |
| Programme de financement des petites entreprises du Canada | Vérification prévue | Juin 2009 |
| Gestion des recettes | Vérification prévue | Septembre 2009 |
| Exécution du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications | Vérification prévue | Décembre 2009 |
| Régions | Vérification prévue | Décembre 2009 |
| Vérification dirigée par l'Oxford Consulting Group (À déterminer) | Vérification prévue | Mars 2010 |
| Système intégré des finances et du matériel | Suivi prévu | Juin 2009 |
| Système de déclaration d'avertissement rapide pour les propositions de marché | Suivi prévu | Juin 2009 |
| Gouvernance des technologies de l'information | Suivi prévu | Septembre 2009 |
| Ressources humaines | Suivi prévu | Septembre 2009 |
| Sécurité | Suivi prévu | Septembre 2009 |
| Bureau de la concurrence Canada | Suivi prévu | Décembre 2009 |
| Gestion des ressources | Suivi prévu | Décembre 2009 |
| Programme de développement des collectivités | Suivi prévu | Mars 2010 |
| Gestion de l'information | Suivi prévu | Mars 2010 |
| Vérification dirigée par l'Oxford Consulting Group | Suivi prévu | Mars 2010 |

La Direction de l'évaluation des programmes d'Industrie Canada mène également plusieurs activités, comme les examens de la mise en œuvre du Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR), les présentations au Conseil du Trésor et les ententes de financement, et l'élaboration de plans de mesure du rendement et du CGRR ainsi que d'autres activités de surveillance, y compris des examens de suivi.

Le tableau ci-dessous présente les projets d'évaluation approuvés dans le cadre du Plan d'évaluation approuvé (de 2008-2009 à 2012-2013). Le Plan d'évaluation pour 2009-2010 sera revu et réexaminé aux fins d'approbation au début de 2009.

| Nom de l'évaluation | Type d'évaluation | Date d'achèvement prévue (2009-2010) |
|---|--------------------------|--------------------------------------|
| Programme de financement des petites entreprises du Canada | Évaluation finale | T1 |
| Programme de contributions pour les organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles | Évaluation finale | T3 |
| Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense | Évaluation à mi-parcours | T4 |
| Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement | Évaluation finale | T4 |
| Secrétariat du commerce intérieur | Évaluation finale | À déterminer |

Annexe B

Rapport sur les objectifs opérationnels de 2008-2009

Cette section présente un résumé des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs opérationnels d'Industrie Canada pour 2008-2009 énoncés dans le *Plan d'activités d'Industrie Canada 2008-2009*.

■ Stratégie 1 : Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques

Objectifs opérationnels de 2008-2009 État d'avancement

| | |
|--|---|
| Répondre au rapport du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence | Depuis que le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence a publié son rapport intitulé <i>Foncer pour gagner</i> en juin 2008, Industrie Canada a mis sur pied une équipe d'intervention spécialisée et a lancé un processus interministériel d'élaboration de politiques. Dans son discours du Trône de novembre 2008, le gouvernement du Canada s'est engagé à légiférer en vue de moderniser les lois canadiennes sur la concurrence et l'investissement, et à mettre en œuvre plusieurs recommandations du Groupe d'étude. Industrie Canada dirigera les efforts visant à honorer cet engagement. Cette initiative vise à accroître les possibilités pour les entreprises canadiennes, à protéger la sécurité nationale, à protéger les consommateurs et à améliorer l'environnement concurrentiel du Canada. |
| Gérer les télécommunications au XXI ^e siècle | <p>En juillet 2006, Industrie Canada a mis à la disposition des exploitants de satellite canadiens 29 licences pour satellites. En juin 2008, les conditions définitives des licences ont été fixées et 11 licences ont été approuvées. Par suite du processus de sélection, Ciel Satellite Group et Télésat Canada, les deux exploitants canadiens, peuvent maintenant grandement intensifier leurs activités sur les marchés canadien et nord-américain. En permettant l'exploitation de nouveaux satellites canadiens, Industrie Canada a aidé à favoriser un environnement concurrentiel qui accroîtra et améliorera les services de diffusion et de télécommunications offerts aux entrepreneurs et aux consommateurs canadiens.</p> <p>Industrie Canada a travaillé en étroite collaboration avec des organismes de sécurité publique pour établir les nouvelles exigences techniques en vue de faire en sorte que les systèmes de la police, des pompiers et des ambulances puissent communiquer entre eux sur de nouvelles fréquences spécialisées.</p> |
| Moderniser le régime canadien de propriété intellectuelle | Le programme pilote de l'Autoroute du traitement des demandes de brevet, mené conjointement par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada et le United States Patent and Trademark Office, a été lancé le 28 janvier 2008. Dans le cadre de ce programme, si les revendications d'une demande ont été jugées acceptables par l'office de propriété intellectuelle d'un pays, un examen accéléré peut être demandé à l'office de propriété intellectuelle de l'autre pays. L'objectif du programme pilote est d'évaluer l'intérêt des demandeurs et les avantages prévus pour chaque bureau, dans le but d'accélérer grandement l'examen des demandes de brevet et d'améliorer la qualité des brevets. |
| Accroître et susciter l'intérêt des consommateurs | Le Bureau de la consommation du Canada participe activement à plusieurs projets en vue d'appuyer l'harmonisation des politiques fédérales, provinciales et territoriales en matière de consommation. Il collabore avec des partenaires internationaux comme l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation internationale de normalisation afin de promouvoir l'élaboration de modèles de protection des consommateurs et de politiques internationales en matière de consommation. Il produit également des études de consommation et des produits d'information stratégiques en vue de répondre aux besoins des consommateurs sur le marché moderne. |

Objectifs opérationnels de 2008-2009

État d'avancement

| | |
|---|---|
| Améliorer le régime d'insolvabilité | Les versions officielle et finale de la réglementation modifiée expliquant les détails administratifs de la <i>Loi sur le Programme de protection des salariés</i> ainsi que des <i>Règles générales sur la faillite et l'insolvabilité</i> ont été publiées dans la partie II de la <i>Gazette du Canada</i> , le 23 juillet 2008. Les modifications visent à encourager la restructuration des entreprises viables, à améliorer la protection des travailleurs en cas de faillite, à rendre le régime d'insolvabilité plus juste et à réduire les fraudes possibles. |
| Améliorer le système canadien des étalons de mesure | Mesures Canada a consulté plus de 1 200 intervenants par courriel et communiqué avec 50 entreprises et associations directement dans le cadre de l'examen de la <i>Loi sur les poids et mesures</i> et de la <i>Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz</i> . Cet examen a mis au jour plusieurs domaines sur lesquels il faut se pencher dans le cadre de la modernisation du régime en vue d'améliorer la précision des mesures sur le marché et de réduire les risques de pertes financières pour les consommateurs et les entreprises par suite de mesures imprécises. |
| Participer aux préparatifs des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver | Industrie Canada a formulé des recommandations débouchant sur le projet de loi C-47, la <i>Loi sur les marques olympiques et paralympiques</i> , qui prévoit une protection spéciale de la propriété intellectuelle pendant une durée déterminée pour les mots et les symboles des Jeux olympiques et paralympiques et qui interdit toute « guérilla de marketing » visant à tirer parti de la clientèle du mouvement olympique en créant une association non autorisée et trompeuse avec les Jeux sans effectuer l'investissement financier requis pour obtenir les droits officiels de commandite. La Loi a reçu la sanction royale le 22 juin 2007. |
| Contribuer à la protection de la vie privée et appuyer la cyberéconomie | <p>Des consultations ont eu lieu concernant la mise en œuvre de la Réponse du gouvernement au rapport parlementaire sur l'examen de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i> (LPRPDE). Les opinions et les avis fournis par les intervenants ont orienté l'élaboration des solutions au plan législatif visant à renforcer la LPRPDE et à améliorer son efficacité.</p> <p>Le sous-ministre a dirigé la délégation canadienne qui a participé à la réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), au cours de laquelle 30 pays membres de l'OCDE et 9 pays non membres ont adopté la Déclaration de Séoul sur le futur de l'économie Internet, laquelle expose les principes qui orienteront le développement futur d'Internet.</p> |

Objectifs opérationnels de 2008-2009

État d'avancement

| | |
|---|---|
| Protéger les marchés concurrentiels et favoriser leur essor | <p>Grâce aux efforts du Bureau de la concurrence Canada, Industrie Canada a accru la conformité aux diverses lois qu'il administre, et ce au moyen de l'application, de la promotion ainsi que de la sensibilisation à la fraude et de sa prévention. On a renforcé la capacité d'application des bureaux régionaux en leur confiant la responsabilité de lutter contre les cartels locaux, l'accent étant mis sur la collusion dans les soumissions.</p> <p>La Communauté des régulateurs fédéraux a décerné un prix au Bureau de la concurrence Canada pour ses travaux novateurs sur le Projet Faux espoir — Combattre la fraude dans le domaine du cancer, qui est un programme spécialisé d'application et de surveillance Internet visant à combattre la publicité trompeuse et déloyale que l'on trouve sur Internet.</p> |
| Tenir la mise aux enchères du spectre réservé aux services sans fil évolués | <p>La mise aux enchères relative aux services sans fil évolués et autres bandes de fréquences dans la gamme de fréquences de 2 GHz a duré huit semaines et a donné lieu à 331 rondes d'enchères, lesquelles ont pris fin le 21 juillet 2008. Sur les 292 licences disponibles, 282 ont été accordées sous condition à 15 entreprises. Les enchères ont généré près de 4,3 milliards de dollars de recettes pour le gouvernement du Canada et ont grandement dépassé les attentes.</p> <p>Une bande de fréquences de 105 MHz du spectre a été mise aux enchères, dont 40 MHz ont été réservés exclusivement aux nouveaux fournisseurs, en vue d'accroître la concurrence sur le marché des services sans fil.</p> <p>Industrie Canada a négocié avec succès trois nouvelles ententes de partage des fréquences avec les États-Unis, qui permettront l'exploitation fiable des services sans fil évolués le long de la frontière canado-américaine.</p> |

■ Stratégie 2 : Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences

Objectifs opérationnels État d'avancement de 2008-2009

Mettre en œuvre la stratégie des sciences et de la technologie

Le programme des Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises a été lancé en vue de financer de vastes réseaux de collaboration propres à accroître l'investissement du secteur privé dans la recherche au Canada, à financer la formation de chercheurs qualifiés et à optimiser le délai entre la recherche et la commercialisation. Dix candidats ont été invités à soumettre une proposition intégrale; on devrait dévoiler le nom des lauréats au début de 2009.

Onze nouveaux Centres d'excellence en commercialisation et en recherche ont été sélectionnés. Ces centres de tout premier ordre auront pour vocation de promouvoir la recherche et de faciliter la commercialisation des technologies, des produits et des services.

ACCÉLÉRATION Canada, un consortium sans but lucratif, a été choisi pour administrer le Programme de stages en recherche-développement industrielle ayant pour but de placer 1 200 étudiants des cycles supérieurs et stagiaires postdoctoraux dans des entreprises au Canada au cours des deux prochaines années.

Le nouveau Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation a donné au gouvernement du Canada des conseils d'orientation stratégique sur des mesures propres à améliorer la recherche-développement commerciale, en révisant les quatre priorités de recherche-développement de la stratégie des sciences et de la technologie, en accroissant l'intérêt pour le Canada des collaborations internationales en sciences et en technologie et en formulant des avis sur la conception du programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada et du programme des Bourses d'études supérieures du Canada Vanier. Le Conseil a également jeté les bases de son premier rapport, qui sera rendu public en 2009 et situera le rendement du Canada en matière de sciences et de technologie par rapport aux normes internationales d'excellence.

Dans l'ensemble, d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des 36 engagements pris dans la stratégie des sciences et de la technologie. Le Comité interministériel des sous-ministres adjoints sur les sciences et la technologie coordonne cette mise en œuvre, qui fait appel à 22 ministères et organismes travaillant en collaboration avec des partenaires et intervenants. D'importants progrès ont été réalisés en vue de créer de la valeur pour les Canadiens et d'établir une assise pour les avantages qui découleront des sciences et de la technologie.

Objectifs opérationnels de 2008-2009

État d'avancement

Élargir la portée du Programme de bourses d'études supérieures du Canada

Le ministre a annoncé la mise en œuvre du programme des Bourses d'études supérieures du Canada Vanier le 2 septembre 2008. Ces bourses visent à attirer au Canada d'excellents étudiants au doctorat et à retenir au pays les étudiants canadiens qui, autrement, pourraient aller étudier à l'étranger. Le programme appuiera jusqu'à 500 étudiants au doctorat par an et offrira un financement libre d'impôt de 50 000 \$ par an pendant trois ans. Le financement du programme totalisera 25 millions de dollars par an en 2011-2012 et les années suivantes.

Le ministre a également annoncé la mise en œuvre du programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada le 2 septembre 2008. Le programme offre 1,4 million de dollars par an pendant un maximum de 7 ans à 20 chaires de recherche dans les domaines prioritaires de la stratégie des sciences et de la technologie (environnement, ressources naturelles et énergie, santé et sciences de la vie connexes, et technologies de l'information et des communications) pour appuyer les percées en recherche effectuées par des chefs de file mondiaux et créer une masse critique dans ces domaines. Le programme vise à attirer les meilleurs chercheurs du monde dans les universités canadiennes. Les chaires sont attribuées aux établissements dans le cadre d'un processus concurrentiel, sans allocation prédéterminée, sauf pour les domaines prioritaires, avec un minimum de trois chaires attribuées dans chaque domaine.

Renforcer les réseaux mondiaux de recherche universitaire

Industrie Canada a continué d'appuyer les objectifs de CANARIE Inc. visant à élargir et à améliorer le réseau de recherche de pointe et à mettre au point, à démontrer et à mettre en œuvre les technologies de nouvelle génération. Cette aide a permis d'ouvrir la voie au lancement du Programme d'extension des infrastructures et du Programme de plateformes sur réseau de CANARIE.

Poursuivre les initiatives de recherche sur les communications

En partenariat avec DSO National Laboratories of Singapore, le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) a fait la démonstration de la plus petite radio réalisée par logiciel du monde, qui est conforme à la spécification de l'Architecture des communications logicielles. Du fait de la petite taille de la radio, il est possible d'intégrer cette technologie dans un nombre nettement plus élevé de produits de consommation, de pièces automobiles et d'applications robotiques qu'auparavant.

Le CRC a passé un marché de services avec la North American Broadcasters Association en vue d'évaluer l'éventuelle interférence avec la réception télévisée numérique des transmissions à large bande par des lignes électriques.

Le CRC a présenté plusieurs exposés axés sur la technologie à des organismes fédéraux, notamment au Comité permanent du patrimoine canadien sur les répercussions des technologies et le rôle des radiodiffuseurs publics au XXI^e siècle, ainsi qu'au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur les nouveaux médias.

Le CRC a lancé un service en ligne gratuit pour calculer la couverture des radiofréquences afin que les utilisateurs soient mieux outillés pour optimiser la couverture et réduire les coûts de mise en œuvre lorsqu'ils planifient et conçoivent les systèmes de radiodiffusion.

Le CRC a reçu plusieurs prix soulignant ses résultats au chapitre du transfert de la technologie et de la commercialisation : reconnaissance en tant que concepteur du système de recherche et de sauvetage assisté par satellite (SARSAT); réception d'un prix d'innovation en tant que partenaire des Réseaux agiles tout-photoniques; et intronisation au Temple de la renommée des télécommunications du Canada.

Objectifs opérationnels de 2008-2009

État d'avancement

Faciliter l'accès aux technologies de l'information et des communications

Les bureaux régionaux d'Industrie Canada ont aidé la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information à recueillir des données et à surveiller les sites du Programme d'accès communautaire. Ils encouragent le réseautage entre les associations de technologie de l'information et des communications, les entreprises et les organismes de recherche-développement, et les sensibilisent aux priorités d'Industrie Canada. Les bureaux régionaux travaillent avec les partenaires du Ministère dans les régions pour établir une vision commune des défis auxquels se heurte le secteur des technologies de l'information et des communications.

Appuyer l'innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

Voici les points saillants des investissements dans l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense en 2008-2009.

Héroux-Devtek Inc. de Longueuil a bénéficié d'un investissement de 27 millions de dollars dans un projet de 77 millions de dollars visant à élaborer et à intégrer de nouvelles technologies aux circuits de train d'atterrissage et à leur conception et leur fabrication. Le projet permettra également d'élaborer des composantes de train d'atterrissage, comme des systèmes électroniques et de surveillance en vol, pour les avions de prochaine génération. Ces technologies rendront les trains d'atterrissage plus sécuritaires et fiables, et aideront à déceler les problèmes avant qu'ils ne surviennent.

Integran Technologies Inc. de Toronto a bénéficié d'un investissement de 4,6 millions de dollars dans un projet de 11,5 millions de dollars, qui contribuera à la recherche-développement sur les revêtements de prochaine génération fondés sur la nanotechnologie pour le Programme d'avions de combat interarmées, une initiative multinationale. Ce projet a pour but d'élaborer un revêtement en métal dur pour prolonger la vie des outils qui forment et façonnent les pièces d'avion. Integran collaborera avec les étudiants des cycles supérieurs de l'Université de Toronto à ce projet, appuyant le transfert de connaissances et de technologie des universités à un cadre commercial.

Bristol Aerospace Limited, une division de Magellan Aerospace Corporation de Mississauga, a bénéficié d'un investissement de 43,4 millions de dollars dans un projet de 120 millions de dollars pour la recherche-développement de nouveaux procédés de fabrication de matériaux composites de prochaine génération et d'assemblages complexes pour le Programme d'avions de combat interarmées. Ce travail donnera lieu à une vaste collaboration avec l'industrie et des établissements de recherche. Au nombre des avantages, mentionnons la création et le maintien d'emplois hautement spécialisés au Canada ainsi que la contribution à un centre d'excellence en matériaux composites pour l'aérospatiale à Winnipeg.

Norsat International Inc. de Richmond, en Colombie-Britannique, a reçu une contribution remboursable de 5,97 millions de dollars pour un projet de recherche-développement de 17 millions de dollars relative à la prochaine génération de technologies de télécommunication par satellite pour systèmes terrestres portables. Ce projet accroîtra de diverses façons les capacités techniques de l'entreprise, améliorant l'efficacité des systèmes de communication par satellite utilisés sur le terrain. Norsat collaborera avec les étudiants des cycles supérieurs de l'Université Simon Fraser à ce projet, faisant aussi la promotion du transfert des connaissances et de la technologie.

Élaborer des cartes routières technologiques

Le Secteur de l'industrie a établi trois cartes routières technologiques (et quatre cartes sont en cours d'élaboration), réunissant des représentants de l'industrie, de sa chaîne d'approvisionnement, du milieu universitaire, des groupes de recherche et du gouvernement afin de recenser et hiérarchiser les technologies requises pour créer de nouveaux produits qui répondront à la demande future du marché. Il s'agit d'une méthode de collaboration destinée à orienter les décisions de recherche-développement stratégique qui appuient l'innovation.

Stratégie 3 : Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité

Objectifs opérationnels de 2008-2009 État d'avancement

Renforcer le tourisme au moyen de l'intégration et de la promotion des politiques

La Direction du tourisme d'Industrie Canada a aidé le ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme) à nouer le dialogue avec les intervenants du tourisme pour recenser les possibilités et les défis que rencontre l'industrie, l'accent étant mis sur le tourisme dans le Nord.

La Direction a sensibilisé davantage les intervenants fédéraux afin qu'ils collaborent à des moyens d'améliorer la compétitivité du Canada à la lumière de faits nouveaux comme l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental, qui impose de nouvelles règles pour les déplacements et l'importation de biens aux États-Unis, et le Programme d'incitation pour congrès étrangers et voyages organisés, qui offre des mesures d'incitation aux organisations tenant des conventions ou faisant venir des groupes au Canada. Par ailleurs, la Direction a travaillé en étroite collaboration avec d'autres ministères afin d'étayer les dépenses fédérales à l'appui du secteur canadien du tourisme et a renforcé les liens avec la Commission canadienne du tourisme pour assurer l'harmonisation de ses initiatives de marketing et de recherche avec les politiques fédérales.

Soutenir les industries canadiennes

Industrie Canada fournit jusqu'à 80 millions de dollars sous forme d'une contribution remboursable provenant du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile au projet Renaissance de Ford du Canada Limitée, qui devrait créer ou maintenir jusqu'à 757 emplois au Canada et faire du pays un chef de file dans les technologies de moteurs écologiques et à faible consommation de carburant.

Le Secteur du spectre, technologies de l'information et télécommunications a consulté des intervenants clés de l'industrie de la technologie de l'information et des télécommunications à Vancouver, à Winnipeg, à Toronto, à Montréal et à Halifax afin d'élaborer un programme de recherche qui profitera à l'industrie et de relever les obstacles à sa croissance. Les renseignements recueillis seront utilisés pour améliorer les possibilités d'action en vue de mettre au point des services de prospection ciblés et d'inciter les partenaires fédéraux à offrir des services plus pertinents à l'industrie.

Appuyer les petites et moyennes entreprises

Industrie Canada aide les petites et moyennes entreprises ainsi que les entrepreneurs à prendre de l'expansion et à prospérer. Le Programme de financement des petites entreprises du Canada, en partenariat avec les institutions financières, a facilité l'accès des petites et moyennes entreprises à un financement d'environ 1 milliard de dollars en 2008-2009 afin qu'elles puissent acheter des biens d'entreprise ou les améliorer. Par ailleurs, Industrie Canada a continué de collaborer avec la Banque de développement du Canada pour appuyer les entreprises canadiennes.

En collaboration avec les organismes de développement régional, le Ministère a tenu des consultations et réalisé des recherches en vue d'élaborer une nouvelle vision et une stratégie relatives aux services pour le Réseau Entreprises Canada, un service d'information ayant pour vocation d'appuyer le démarrage d'entreprises et la croissance des petites entreprises et des entrepreneurs. Le Secteur des opérations régionales a fourni un leadership opérationnel aux centres de services d'Entreprises Canada en Ontario, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, y compris des projets pilotes en Ontario afin d'offrir un service téléphonique en espagnol et de mettre sur pied un partenariat d'aiguillage Service Canada–ServiceOntario. Par ailleurs, PerLE, un outil en ligne offrant de l'information sur les permis et les licences provenant de tous les ordres de gouvernement, a été élargi pour inclure Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest et le Nouveau-Brunswick.

Objectifs opérationnels de 2008-2009

État d'avancement

Appuyer les petites et moyennes entreprises

Industrie Canada a continué de coordonner les efforts fédéraux visant à réduire de 20 p. 100 le fardeau administratif pour les entreprises. Les ministères et organismes participants, notamment Industrie Canada, ont mis en œuvre des mesures pour atteindre leurs objectifs de réduction et ont pris des mesures complémentaires pour alléger le fardeau général des petites entreprises en matière d'observation de la loi. Ces dernières comprennent des mesures visant à simplifier les processus administratifs existants, à créer un accès à guichet unique aux multiples services gouvernementaux (similaires à PerLE), à harmoniser les définitions et les exigences entre les ministères et les ordres de gouvernement et à créer des outils pour fournir de l'information pertinente et opportune aux entrepreneurs.

Mettre en œuvre la stratégie de développement durable

Industrie Canada a continué de mettre en œuvre les 26 éléments du plan d'action figurant dans la stratégie de développement durable pour 2006-2009 d'Industrie Canada. Cette mise en œuvre est assurée par 11 directions générales dans cinq secteurs du Ministère. Les éléments du plan d'action visent à concrétiser la vision suivante : « À l'appui d'une économie concurrentielle, Industrie Canada joue un rôle de chef de file en soutenant des technologies et des pratiques de développement durable pour les entreprises et les consommateurs. » Les mesures de suivi se rattachent à trois résultats stratégiques : technologies et commercialisation axées sur la durabilité; outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité; et pratiques et activités axées sur la durabilité à Industrie Canada.

Selon les résultats de la quatrième période de rapport (du 1^{er} avril 2008 au 30 septembre 2008), la mise en œuvre des éléments du plan d'action va bon train et devrait être terminée d'ici décembre 2009. Pour obtenir les faits saillants des progrès relatifs aux éléments du plan d'action pour cette période de rapport, veuillez consulter les rapports sur le rendement sur notre site Web à l'adresse www.ic.gc.ca/epic/site/sd-dd.nsf/fr/h_sd00521f.html.

Par suite de l'adoption de la *Loi fédérale sur le développement durable* en juin 2008, Industrie Canada sera tenu d'appuyer, conformément à son mandat, les objectifs fédéraux de la nouvelle stratégie fédérale de développement durable qui sera déposée au Parlement en juin 2010. Par ailleurs, le Ministère devra déposer sa nouvelle stratégie de développement durable en juin 2011.

Réaliser les programmes d'infrastructures

Industrie Canada administre des programmes d'infrastructures pour le compte d'Infrastructure Canada, notamment le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario), le montant complémentaire du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et le Fonds Chantiers Canada. Le programme le plus récent, le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, qui a été lancé en Ontario le 26 août 2008, aide les petites collectivités à entreprendre des projets d'investissement qui amélioreront le bien-être de leurs résidents. Ces programmes d'infrastructures stimulent la croissance économique, appuient un environnement plus vert et favorisent la présence de collectivités plus dynamiques et plus sécuritaires en Ontario.

Objectifs opérationnels de 2008-2009

État d'avancement

| | |
|---|---|
| Administrer le Programme d'eau potable de l'Ontario | Industrie Canada a commencé à administrer le Programme d'eau potable de l'Ontario, qui a été annoncé en février 2008. Le Programme offre des fonds pour couvrir les coûts accrus engagés par les municipalités pour les projets d'alimentation en eau dans le cadre du Programme d'infrastructures Canada-Ontario, et ce, pour se conformer à la nouvelle réglementation de l'Ontario sur l'eau potable. |
| Appuyer le développement en Ontario | <p>Le Secteur des opérations régionales s'est attaché à sensibiliser le Ministère au contexte régional au moyen notamment de rapports de renseignements, d'aperçus économiques provinciaux et de profils industriels. Les défis auxquels se heurtent les petites entreprises dans les régions, ainsi que les stratégies, plans d'action et initiatives des partenaires dans les régions ont été communiqués afin que la prise de décisions ministérielles sur les politiques, les programmes et les services tiennent compte des régions et soit de portée nationale.</p> <p>FedNor a continué de fournir un soutien au développement régional en Ontario par l'intermédiaire de ses trois programmes — le Programme de développement du Nord de l'Ontario, le Programme de développement de l'Est de l'Ontario et le Programme de développement des collectivités — en vue de promouvoir le développement durable des collectivités, d'encourager l'innovation et de renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises. Par exemple, FedNor a continué de concrétiser l'engagement qui avait été pris d'investir 14,7 millions de dollars pour aider à implanter le Centre de recherche en médecine moléculaire à Thunder Bay. Ce nouveau centre appuiera la recherche de pointe présentant un potentiel commercial et encouragera les alliances stratégiques entre les établissements de recherche et d'enseignement postsecondaire, le secteur privé, les collectivités et le gouvernement.</p> |
| Appuyer le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité | <p>Le Secrétariat canadien du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité a aidé le ministre de l'Industrie à piloter la participation du Canada au Partenariat et à faire valoir les intérêts stratégiques canadiens pour ce qui est de la sécurité et de la prospérité en Amérique du Nord.</p> <p>Le Secrétariat a fourni des avis et a pris part aux préparatifs de la réunion ministérielle du Partenariat en février 2008 à Los Cabos, au Mexique, et du Sommet des leaders nord-américains à La Nouvelle-Orléans en avril 2008. Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec les ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'avec des responsables des États-Unis et du Mexique, pour mettre en œuvre les initiatives annoncées par les leaders au Sommet en vue de promouvoir leurs cinq priorités (amélioration de la compétitivité de l'Amérique du Nord sur les marchés mondiaux, aliments et produits sûrs, énergie durable et environnement, frontières intelligentes et sûres, et gestion des urgences et protection civile).</p> |

Priorités du Ministère

Renforcer nos pratiques de gestion

En 2008, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et l'Agence de la fonction publique du Canada ont reconnu qu'Industrie Canada avait amélioré la gestion dans plusieurs domaines.

Efficacité de la gestion financière et des contrôles financiers (cote passée d'« acceptable » à « bon ») : En particulier, les organismes ont fait des éloges au Ministère pour ce qui est de la précision, de la portée et de la fréquence des rapports internes à la haute direction.

Gestion efficace des projets (cote passée de « possibilité d'amélioration » à « acceptable ») : Les organismes ont reconnu que le Ministère avait mis en place les bases de la gestion efficace de projets, entre autres la gouvernance de projets à l'échelle de l'organisation, la gestion rigoureuse des ressources et la surveillance axée sur les résultats, ce qui assure à son tour, dans une mesure raisonnable, que les risques associés aux projets seront atténués et que des résultats seront obtenus.

Intégration, utilisation et communication des données sur le rendement (cote passée de « possibilité d'amélioration » à « acceptable ») : Industrie Canada a été encouragé à améliorer son utilisation des données financières et non financières sur le rendement comme base de l'analyse des dépenses des programmes.

En 2008-2009, Industrie Canada a continué de s'améliorer dans plusieurs domaines.

Utilité du cadre de rendement ministériel : Industrie Canada a travaillé avec diligence pour élaborer l'Architecture des activités de programme (AAP) de 2009-2010, qui recense tous les programmes et activités entrepris par le Ministère et fournit un cadre pour la planification, la mesure du rendement et l'établissement de rapports. Le Conseil du Trésor l'a approuvée en mai 2008. Industrie Canada a également renforcé le Cadre de mesure du rendement du Ministère pour l'AAP renouvelée afin qu'une information crédible et fiable soit disponible à l'appui de la prise de décisions et témoigne d'une optimisation des ressources.

Qualité des rapports au Parlement : Industrie Canada a participé à un projet pilote avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour améliorer le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) de 2007-2008 et a tenu un atelier sur la qualité des rapports au Parlement en juin 2008, qui traitait de l'établissement de rapports concis et objectifs. Industrie Canada a amélioré le RMR de 2007-2008 en incluant des sources d'information vérifiées à l'externe, des informations factuelles et des leçons apprises. Dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010, le Ministère a amélioré l'information sur la mesure du rendement en incluant des cibles pour tous les indicateurs de rendement.

Efficacité de la gestion ministérielle des risques : Industrie Canada a fait un important effort pour améliorer ses pratiques de gestion des risques. En septembre 2008, le Ministère a établi la version finale du Cadre de gestion intégrée du risque et l'a communiquée à ses employés, pour ensuite diffuser le Profil de risque de l'organisation. Des plans d'action ont été établis pour les principaux risques stratégiques; ces risques sont surveillés et on rend compte des progrès à la haute direction. Par ailleurs, le risque a été intégré au processus de planification ministérielle pour faire en sorte que le contexte de risque du Ministère soit pris en compte.

Efficacité de la gestion des biens : Industrie Canada a élaboré un cadre de gestion des biens immobiliers, une politique sur les biens immobiliers et des mesures du rendement. Ceux-ci seront mis en œuvre au sein du Ministère afin d'appuyer les décisions d'investissement dans le Plan d'investissement d'Industrie Canada.